

# 2 ALPES I N F O S

Bulletin d'informations  
de la commune **Les Deux Alpes**



**Nouvelle  
organisation :**  
la commune  
Les Deux Alpes



**Rallye du Mont  
Blanc :** Yoann  
offre sa victoire  
aux 2 maires



**Le nouveau  
restaurant  
scolaire  
des 2 Alpes**

# Éditos

Je signe avec grand plaisir mais aussi émotion l'éditorial du premier bulletin d'informations de la commune nouvelle "Les Deux Alpes". Une commune nouvelle dont j'ai été élu maire, à l'unanimité, lors de son premier conseil municipal le 6 janvier dernier. Une élection qui me rend fier mais qui surtout me fait prendre conscience des responsabilités qui sont les miennes désormais. Des responsabilités que je partagerai bien évidemment avec mon collègue Stéphane Sauvebois comme je m'y suis engagé.



Nous avons changé de dimension, Les Deux Alpes c'est une commune de 8 172 hectares, 2000 habitants recensés par l'INSEE, mais aussi 30 000 lits ; avec les services 2 Alpes de la Communauté de communes de l'Oisans qui sont entièrement financés par les contribuables des Deux Alpes, c'est 167 personnels et un budget consolidé de 35 681 518 M€.

Ces derniers chiffres sont équivalents à ceux d'une collectivité d'environ 30 000 habitants permanents c'est-à-dire des villes comme Fontaine ou encore Voiron ! Cette dimension exige une structuration nouvelle de nos services, vous trouverez le nouvel organigramme dans ce bulletin. Un lieu unique d'administration sur la station (les mairies des villages demeurent bien évidemment), c'est chose faite aujourd'hui, les agents de la mairie annexe de Venosc ont rejoint leurs collègues dans la nouvelle mairie. Je veux remercier l'ensemble des personnels (administratifs, techniques, policiers...) qui ont tous contribué à la réussite de cette nouvelle organisation dans des conditions parfois difficiles liées aux travaux en cours. Encore merci pour leur coopération, mais aussi pour la bonne humeur qu'ils ont partagée, ce qui a bien aidé à résoudre les problèmes toujours inhérents aux déménagements et changements de structuration. Une administration réformée, des économies de gestion, des dotations de l'État améliorées, la possibilité aussi de simplifier l'organisation des services 2 Alpes avec la Communauté de communes de l'Oisans, tout cela constitue un grand progrès, mais le plus important c'est enfin, la définition commune de la politique à mener pour l'avenir de la station et donc aussi de ses communes historiques. Une vision partagée, mutualisée de l'avenir, c'est essentiel à un moment crucial de notre développement car les grands projets ne manquent pas

**Une vision partagée, mutualisée de l'avenir, c'est essentiel à un moment crucial de notre développement car les grands projets ne manquent pas**

neige de culture, nouvelle DSP des remontées mécaniques, nouvelles constructions, liaison La Grave, liaison Alpe d'Huez, centre aquatique...

Unis, ensemble, nous surmonterons les difficultés et nous construirons un avenir que nous espérons meilleur pour nos concitoyens. Très belle année à toutes et à tous, Bien cordialement,

**Pierre Balme**

Maire de la commune Les Deux Alpes et maire délégué de Venosc

Nous avons débuté l'année par la création de la commune nouvelle des Deux Alpes qui unit nos forces et nos moyens. Cet atout indispensable nous permet d'envisager un avenir plus serein avec des projets plus ambitieux pour la station et les villages.

L'équipe de Conseil municipal de Mont de Lans a dû faire face à une situation difficile dès le début du mandat. C'est grâce au travail de toute cette équipe, accompagné du conseil de techniciens compétents que la commune de Mont de Lans est désormais sortie de l'emprunt toxique et a retrouvé du souffle avant le passage à la commune nouvelle.

Nous maintiendrons les efforts réalisés jusqu'à présent sur la diminution des coûts de fonctionnement et continuerons la gestion rigoureuse des finances publiques engagée depuis 2014. C'était le point de départ du changement et maintenant, parlons "d'avenir".

Les travaux concernant les débits instantanés pour la production de neige de culture débuteront au printemps 2017. L'objectif est de produire plus de neige artificielle dans un laps de temps plus court ; nous avons relancé l'étude d'une retenue collinaire car pour faire de la neige, il nous faut aussi de l'eau...

Un nouveau Skatepark pour la station : nous allons déterminer le lieu de son implantation en fonction de différents critères et contraintes et ensuite engager les travaux pour que cet équipement soit praticable pour l'été 2018.

L'hélistation à l'entrée des 2 Alpes doit être mise aux normes, pour cela nous avons engagé une action avec des partenaires pour assurer la sécurité de ce service et envisager l'avenir du transport commercial aérien sur la station en accord avec les autorités compétentes.

Pour Bons, il est programmé l'enlèvement du relais de télévision au cœur du village ainsi que l'enfouissement des lignes électriques au hameau de la Rivoire.

Je vous assure aussi de mon engagement et de ma détermination ainsi que celle du conseil municipal pour faire avancer tous ces projets et notamment celui qui concerne une nouvelle délégation de service public pour nos remontées mécaniques. En effet, cela permettra à la station toute entière de bénéficier de nouveaux investissements ainsi et d'être dans cet esprit fédérateur qui règne aujourd'hui.

La liaison avec l'Alpe d'Huez est également un grand projet de territoire qui est soutenu par le département de l'Isère et la Communauté de communes de l'Oisans. Ainsi la station des 2 Alpes deviendrait l'un des plus grands domaines skiabiles d'Europe.

Pour finir, je n'oublie pas un élément clé pour notre développement, c'est le tourisme et sa promotion.

Les équipes municipales ont travaillé jusqu'à présent sur l'union, le regroupement et la mutualisation. Désormais nous sommes unis et tournés vers l'avenir. Nous avons demandé à un cabinet spécialisé d'étudier le transfert de certaines compétences de la Communauté de communes de l'Oisans vers la commune des Deux Alpes : l'Office du Tourisme, le golf, les transports touristiques, ce qui nous permettrait de conduire plus facilement une nouvelle politique touristique pour les années à venir.

Nous avons fait le plus dur : nous réunir ! Il reste à construire nos rêves... comme les pionniers l'ont fait il y a plus de 70 ans en créant la station des Deux Alpes.

**Il reste à construire nos rêves... comme les pionniers l'ont fait il y a plus de 70 ans en créant la station des Deux Alpes.**

**Stéphane Sauvebois**

Maire adjoint de la commune Les Deux Alpes et maire délégué de Mont de Lans

# Sommaire

- P.4 ■ Vie municipale
- P.7 ■ Budget et finances
- P.9 ■ Travaux
- P.12 ■ Actualité
- P.16 ■ Projets
- P.18 ■ Jeunesse
- P.21 ■ Vie sociale
- P.22 ■ Vie sportive
- P.25 ■ Culture et patrimoine
- P.27 ■ Services techniques
- P.28 ■ Notre intercommunalité
- P.32 ■ État civil et infos pratiques

## INFOS JURIDIQUES

### LES DEUX ALPES

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Pierre Balme

**DIRECTEUR ADJOINT DE PUBLICATION**  
Stéphane Sauvebois

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Pierre Balme, Stéphane Sauvebois,  
Stéfani Debout, Maryvonne Dode,  
Magali Lescure, Jean Noël Chalvin,  
Michel Balme, Jocelyne Martin, Sylvie Roy,  
Nicolas Cassegrain, Emmanuel Durdan,  
les directeurs des services de la commune :  
Louisette Rousselle (DGS), Vincent Estable  
(DGA), et les directeurs et directrices des  
services de la Communauté de communes  
de l'Oisans section 2 Alpes, les agents du  
service communication de la Commune, et  
les contributeurs : Babeth Besnier, Ludovic  
Durantin, Yoann Bonato.

**PHOTOGRAPHIES**  
© Commune Les Deux Alpes, Bruno Longo,  
Vincent Estable, Office de Tourisme Les 2  
Alpes, OT Venosc, école de Mont de Lans  
village, Amandine Foutrier, Stéfani Debout,  
Sophie Graillon X...

**CONCEPTION**  
Atelier Confiture Maison  
04 79 32 18 09

**IMPRESSION**  
Manufacture d'histoires  
Deux-Ponts : 04 38 24 14 24

**COUVERTURE PHOTO**  
© Commune Les Deux Alpes - Stéfani Debout



# La commune nouvelle

## Historique

**Judi 23 juin 2016**, les conseils municipaux des communes de Mont de Lans et de Venosc ont voté à l'unanimité en faveur de la création de la commune nouvelle.

**Le 28 septembre 2016**, l'arrêté préfectoral a validé la création de la commune Les Deux Alpes.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017**, la commune Les Deux Alpes existe officiellement.

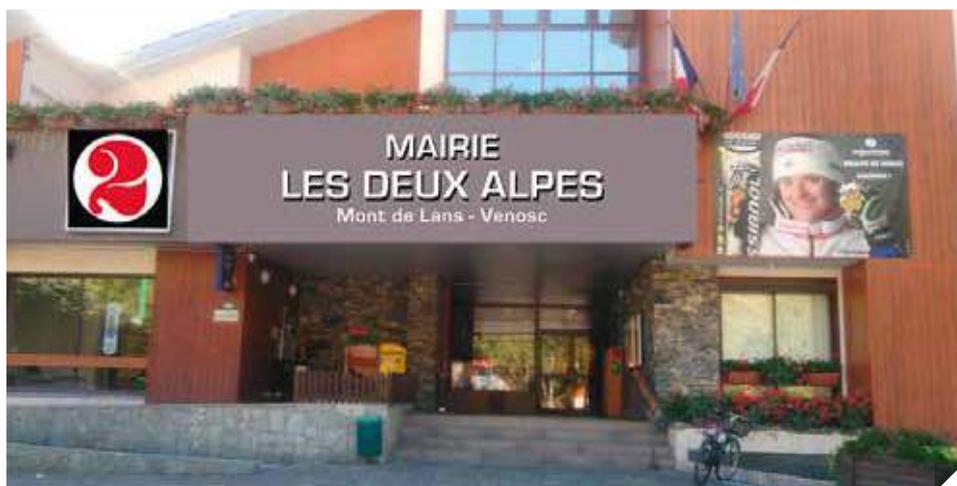
Les agents du Syndicat à vocation multiples des 2 Alpes (SIVOM) ont intégré **les services de la commune nouvelle et le SIVOM est aujourd'hui dissout.**

**Le 6 janvier 2017**, le conseil municipal de la nouvelle commune a élu :

- Pierre Balme, *maire*
- Stéphane Sauvebois, *maire adjoint*
- Jean Noël Chalvin, *1<sup>er</sup> adjoint*
- Agnès Argentier, *2<sup>ème</sup> adjointe*
- Jocelyne Martin, *conseillère municipale déléguée à l'économie*
- Michel Balme, *conseiller municipal délégué aux ressources humaines*
- Jean-Luc Fournier, *conseiller municipal délégué aux finances et à la sécurité*
- Stéfani Debout, *conseillère municipale déléguée à la communication*
- Estelle Faure, *conseillère municipale déléguée au social*
- Thierry Guignard, *conseiller municipal délégué aux chemins et sentiers*
- Florence Bel, *conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable*
- Hervé Lescure, *conseiller municipal délégué au domaine skiable.*

Lors des élections et de son discours d'investiture, le maire Pierre Balme a bien insisté sur le duo de direction qu'il formait avec le maire adjoint Stéphane Sauvebois et avec les deux conseils municipaux. Ainsi dans un an et demi environ, Pierre Balme laissera la gouvernance, pour le temps qu'il restera du mandat, à un élu de la commune déléguée de Mont de Lans.

C'est donc une équipe composée des deux conseils communaux, qui s'est mise en place et cela grâce au travail collaboratif entrepris depuis plus de deux ans maintenant.



NB : Un recours a été déposé par l'association avenir Mont de Lans contre l'arrêté préfectoral et la délibération de la commune de Mont de Lans concernant la création de la commune nouvelle.

# Les différents services de la commune nouvelle

## Direction générale

Elle regroupe l'ensemble des postes de management global de la commune. Ce service se caractérise par une double responsabilité à la fois stratégique et opérationnelle. C'est le service qui orchestre tous les autres services et qui fait appliquer la politique votée et voulue par les élus. Elle garantit la légalité des actions.

## Service finances

Il participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. À ce titre, il est chargé de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité. Il est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration et vise à améliorer les marges de manœuvres de la collectivité.

## Service urbanisme

Il gère et applique les réglementations nationales et locales relatives aux travaux et constructions. Dans ce cadre, il garantit et assure l'évolution et l'application des documents de planification et des servitudes d'urbanisme (PLU...).

## Service accueil

Il a pour mission d'accueillir, orienter, renseigner le public. Il représente l'image de la collectivité auprès des usagers.

## Service juridique

Il conseille les élus et services de la commune. Il apporte en amont une expertise juridique dans les domaines variés du droit. Expertise et/ou rédige des actes et contrats complexes. Gère les contentieux en liaison avec les services concernés et les éventuels conseils externes. Effectue une veille juridique.

Service taxe de séjour : collecte cette taxe qui est réglée par les vacanciers auprès des hébergeurs. Elle contribue au financement du développement et des services nécessaires aux flux touristiques.

## Service communication

Il diffuse, à travers un certain nombre d'outils et de supports, les informations de service public l'administration municipale, renseignements pratiques, vie municipale, l'actualité de la commune, de la vie associative, sociale, culturelle et sportive...

## Service ressources humaines

Il gère le personnel et est au cœur des transformations des organisations et des dynamiques managériales et facilite l'ajustement du facteur humain à son environnement.

## Police municipale

Elle désigne une force de police sous l'autorité directe du maire ou maire délégué. Les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative (prévention et sécurité publique) et de missions de police judiciaire (constater des délits et infractions et dresser des contraventions).

## Service CCAS

C'est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux
- l'animation des activités sociales.

## Service culture et sports

participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique culturelle de la commune, en coordination avec les élus, entretient les relations avec le milieu culturel et artistique local, et les partenaires institutionnels (ministères, Conseil régional, DRAC, Conseil général, Inspection académique...).

## Services techniques

Les services techniques regroupent l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre le projet d'aménagement urbain.



# Les communes déléguées

Pierre Balme et Stéphane Sauvebois restent respectivement les maires des communes déléguées de Venosc et de Mont de Lans et les adjoints des communes déléguées restent en charge des affaires pour lesquelles ils ont été élus en 2014.

Ces communes déléguées n'ont pas le statut de collectivité territoriale : seule la commune nouvelle est dotée de cette qualité. La mise en place de ces communes déléguées permet également de créer deux annexes de la mairie dans lesquelles restent les missions suivantes : Etat civil, élections affaires scolaires et périscolaires et bibliothèque.

Ainsi, les bâtiments qui abritaient les communes historiques gardent une utilité évidente et permettent de conserver un lien de proximité avec les habitants.

Les maires délégués, Stéphane Sauvebois et Pierre Balme, sont officiers d'état civil et officiers de police judiciaire. Les conseils communaux rendent un avis sur les décisions d'urbanisme, permissions de voirie, projets d'acquisition, d'aliénation d'immeubles réalisés par la commune nouvelle et délibèrent sur l'implantation et le programme d'aménagement des équipements de proximité (écoles, social, culturel, sportif...) qu'ils gèrent. Ils peuvent, à la demande de la commune nouvelle, gérer un équipement ou un service. Ils sont consultés notamment sur le montant des subventions aux associations et le PLU et toute opération d'aménagement. Chaque année, les communes déléguées reçoivent des dotations (allouées librement) et réparties par le conseil de la commune nouvelle : dotation d'investissement, dotation d'animation locale, dotation de gestion locale. Un état spécial, annexé au budget de la commune nouvelle retrace les dépenses et recettes de chaque commune déléguée.

## Les différents services des mairies annexes Mont de Lans et Venosc

- **État civil et cimetière**
- **Bibliothèque** : prêt de livres, documents et dvd à la population
- **Affaires scolaires périscolaires et restauration scolaire dans les villages.**
- **Élections** : inscription des électeurs, envoi des cartes d'électeur, mise en place des bureaux de vote, dépouillement des bulletins et proclamation des résultats...



Mairie annexe de Mont de Lans



Mairie annexe de Venosc

# Questions communication de la commune Les Deux Alpes

## Le nouveau logotype de la commune Les Deux Alpes

La création d'un nouveau logo station au cours de cet automne 2016 a permis d'envisager la réalisation du logotype de la commune nouvelle



Les Deux Alpes dans un même esprit d'unité. Vous découvrirez ci-dessus la version définitive retenue : le positionnement de "commune" en première lecture, précédée d'un trait graphique rouge pour marquer l'aspect institutionnel et créer du lien avec le 2 rouge ; en-dessous, "Mont de Lans" et "Venosc", liés par un trait d'union, correspondent aux noms des deux communes déléguées ce qui constituent également un rappel respectueux aux villages historiques qui ont donné naissance à la commune "Les Deux Alpes". Ce logotype sera très prochainement apposé sur toute la correspondance administrative, sur les véhicules des services et tous les supports de communication de la commune.

Stéfani Debout

## Site web de la commune nouvelle

La commission communication, qui sera constituée lors d'un prochain Conseil municipal, aura pour objectif prioritaire le projet d'un nouveau site web pour la commune nouvelle Les Deux Alpes. Progressivement et par ordre de priorité, et ce après une synthèse rigoureuse des contenus présents sur les sites internet de Mont de Lans et de Venosc, le nouveau site sera visible à cette nouvelle adresse : [www.mairie2alpes.fr](http://www.mairie2alpes.fr). Il réunira les trois entités de notre collectivité : commune nouvelle Les Deux Alpes ainsi que les deux communes déléguées de Mont de Lans et de Venosc, dans des rubriques informatives et fonctionnelles pour les démarches des usagers. En attendant sa mise en place effective, les sites internet des deux communes historiques demeurent à leurs adresses respectives : [[www.mairiedemontdelansles2alpes.fr](http://www.mairiedemontdelansles2alpes.fr)] et [[www.mairie-venosc.fr](http://www.mairie-venosc.fr)] : vous pouvez ainsi continuer de suivre les actualités municipales et consulter, selon vos besoins, les informations du service public.

Stéfani Debout

# Budget 2017

Cette année, la commune des Deux Alpes a voté son premier budget. Ce dernier regroupe les budgets des anciennes communes de Mont de Lans, de Venosc et du SIVOM des 2 Alpes.

**Sur le plan des recettes de la section de fonctionnement :** ce budget ne prévoit aucune augmentation d'impôt conformément aux engagements des élus.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ne va pas baisser comme les années passées et va même augmenter de 5%, c'est le bénéfice financier accordé par l'État dans le cadre de la création de la nouvelle commune.

Les autres recettes sont celles reprises des anciennes communes et du SIVOM.

Sur le plan des dépenses de fonctionnement, ce budget reprend en les compilant les 3 budgets des anciennes communes et du SIVOM. 2017 sera une année d'analyse et de recherche de doublons afin d'optimiser la gestion de la commune des Deux Alpes pour 2018.

En dépenses d'investissement, les élus ont décidé de conduire plusieurs grands projets parmi lesquels :

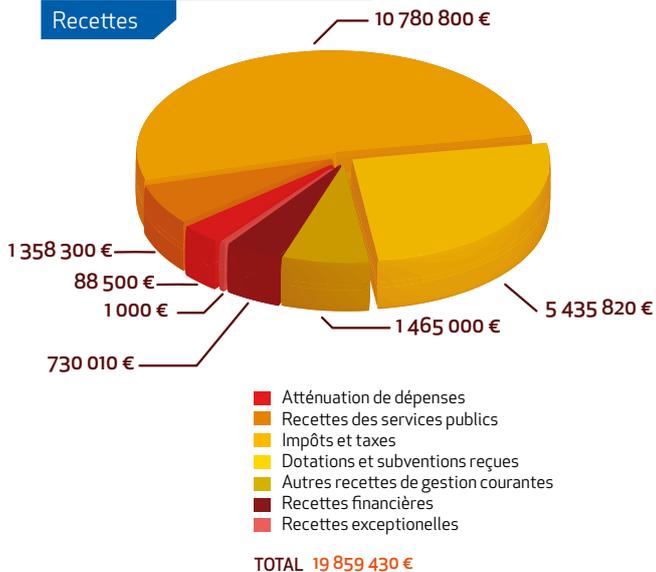
- Renforcement du réseau de neige de culture
- Installation d'un skatepark
- Création d'un ascenseur dans la mairie des Deux Alpes
- Subvention pour les études de la liaison avec l'Alpe d'Huez
- Programme annuel de voirie sur la station et dans les villages
- Le lancement des études sur la zone des Banchets
- La poursuite du programme d'accessibilité de nos bâtiments publics
- Création d'une salle d'activité à côté du restaurant scolaire à Venosc Village

En recettes d'investissement, le budget prévoit de financer les dépenses par de l'autofinancement, des subventions et de l'emprunt. Ce budget n'intègre pas pour l'instant la reprise des résultats des exercices antérieurs, ceux-ci n'étant pas encore votés. Ils le seront lors de l'approbation du compte administratif.

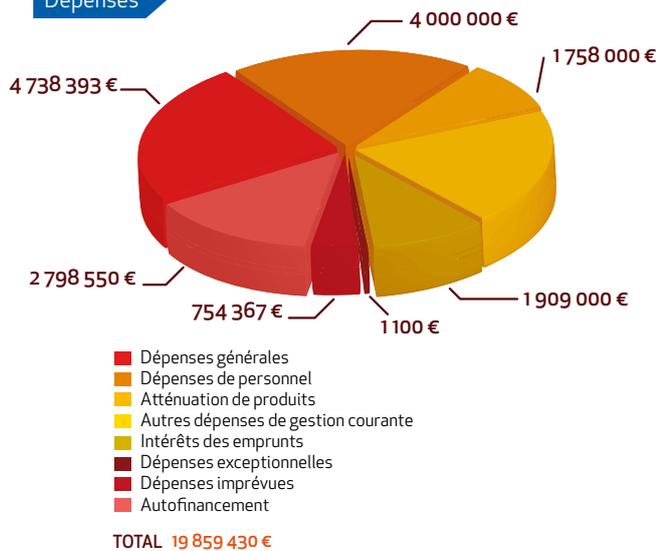
À cette occasion une modification du budget sera effectuée (budget supplémentaire) qui reprendra les excédents antérieurs, permettant de rediviser fortement le montant des emprunts nécessaires.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

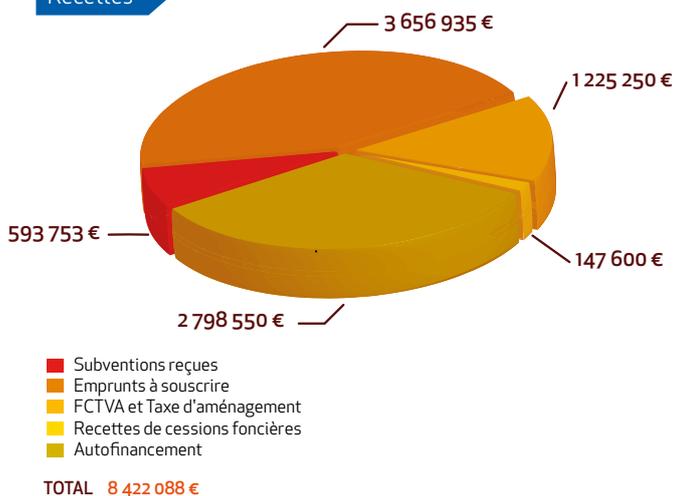
### Recettes



### Dépenses

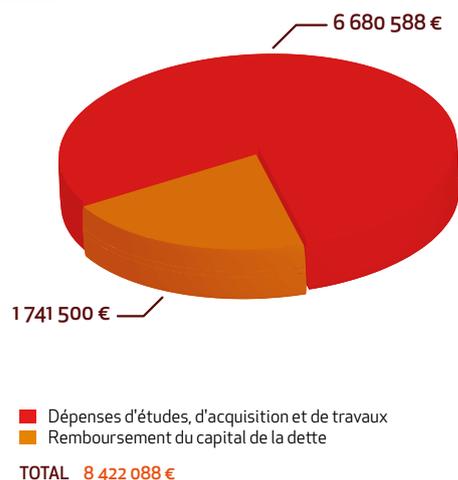


### Recettes



## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Dépenses



# Emprunt toxique Mont de Lans : où en est-on ?

## Historique

Le maire, Serge Gravier a contracté par décision en date du 1<sup>er</sup> février 2007 le refinancement de différents emprunts.

"Le maire rappelle que dans le cadre de gestion active de la dette et de la trésorerie, Dexia Crédit Local propose la mise en place d'une opération globale destinée à résorber les excédents de trésorerie afin d'optimiser la gestion du niveau d'encaisse de la commune ainsi qu'à profiter d'une opportunité de refinancement sur une partie de l'encours de dette existant et de financement sur les besoins de financement nouveau afin d'améliorer les conditions financières. Pour ce faire, il est opportun de recourir à trois emprunts d'un montant respectif de 5 990 041 € et 3 939 829 € et 3 249 304 €" texte provenant de la décision du maire en date du 1<sup>er</sup> février 2007.

Le prêt de 5 990 041 € a été signé auprès de la SFIL (ex-Dexia) pour une durée de 50 ans.



## Le fonds de soutien

11,8 M€

L'État a mis en place un fonds de soutien pour aider les collectivités à sortir des emprunts toxiques. Mont de Lans a déposé un dossier en Février 2015 et a obtenu une aide pour la désensibilisation de l'emprunt toxique EURO/CHF.

Le taux de l'aide notifié à Mont de Lans est de 70,13%, soit un plafond d'aide de 11,8 millions d'euros.

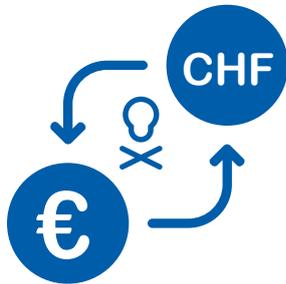


Commune  
1/3 des intérêts



Fonds de soutien  
2/3 des intérêts

## Les risques



C'est en 2015 que l'emprunt de 5 990 041 € est devenu toxique puisque les intérêts sont calculés selon une formule mathématique basée sur le taux de change EUR/CHF (franc suisse).

Plus le Franc Suisse est bas plus les intérêts sont importants et plus la dette s'élève.

- En 2014, la commune a payé 287 136,61 € et le taux était de 3,79 %
- En 2015 la commune a payé 799 972,82 € et le taux était à 12,85 %
- En 2016 pour son emprunt toxique la commune a payé 1 164 243,08 € et le taux du prêt était à 19,42 %. Le Fonds de soutien a versé à la commune en 2016 la somme de 654 411,15 €.

Mont de Lans a bénéficié de l'aide pour le paiement des intérêts dégradés (depuis 2 années). La commune paie 1/3 des intérêts. Le fonds de soutien finance 2/3 des intérêts.

## Décision du Conseil Municipal de Mont de Lans décembre 2016

Le Conseil Municipal a décidé de réaménager l'emprunt : remboursement anticipé et financement de la pénalité en raison des variations trop importantes des taux de change et du fait que le fonds de soutien s'arrête après 3 ans d'aide si la commune ne sort pas de cet emprunt toxique.

Le montant total à refinancer est de 13 589 000 € au lieu de 15 912 000 €.

### Il se décortique en 2 emprunts :

- 5 339 000 € seront financés par un emprunt d'une durée de 42 ans et d'un taux de 5,66 %
  - 8 250 000 € sur 11 ans et un taux de 5,66 %
- Suite à cette décision, la commune versera 1 618 309 € cette année et le fond de soutien environ 800 000 € sur 11 ans.



2 323 000 €

Cette sortie de l'emprunt toxique permet à la commune d'épargner 2 323 000 € dans le remboursement des intérêts.

## Les différentes possibilités



- |  |   |
|--|---|
| 1  | 2   |
| Remboursement anticipé   | Garder l'emprunt dans le stock de dette                         |
| Paiement d'une pénalité  | Continuer de payer les pénalités dégradées                      |
| Refinancement de la pénalité avec aide partielle du fonds de soutien | Aide du fonds de soutien pour le paiement des intérêts dégradés |

## Conclusion

- La Commune de Mont de Lans est sortie de l'emprunt toxique. Le Conseil municipal a pris la décision de procéder au remboursement anticipé avec le paiement et refinancement de la pénalité.
- Elle bénéficie de l'aide du Fonds de soutien pendant 11 ans (la durée du paiement de la pénalité).
- La situation de l'endettement de la commune est ainsi assainie avant le passage à la Commune Nouvelle.

## TRAVAUX

### Les Deux Alpes

#### Travaux d'aménagement du tour de la Place de l'Alpe de Venosc

Les travaux d'aménagement du tour de la Place de l'Alpe de Venosc débutés fin août sont achevés depuis la mi-décembre 2016. Ils ont ainsi permis de redéfinir les voies de circulation automobiles et d'améliorer les espaces dédiés aux piétons.



## Les Deux Alpes

### Travaux annuels de voirie

Dans le cadre de la programmation annuelle des travaux d'entretien de la voirie, une partie des rues des Écoles, de la Chapelle, du Cairou, ainsi que les carrefours de la rue des Vikings et de la rue du Ser Palor, de la rue de la Chapelle et de la rue des Écoles ont été réalisés.



### Projet d'aménagement de la rue du Rouchas

L'aménagement de la partie haute de la rue du Rouchas, entre les containers semi-enterrés et Le Pluton, a été rectifié courant novembre dans le but d'améliorer le stationnement et de mieux définir la voie piétonne.



### L'esplanade du Diable

Un cheminement piéton, provisoire, à travers l'esplanade a été tracé au niveau de la rue Saint-Claude en direction du télésiège du Diable dégageant la vue sur les caisses de DAL et facilitant leur accès. L'aménagement de toute l'esplanade sera réalisé au printemps 2017 avec la pose de dalles de schiste et l'engazonnement de l'ensemble.



## Mont de Lans

### Travaux réalisés

Comme chaque année, les services techniques s'attachent à offrir un fleurissement de qualité et responsable de part les plantes choisies et en respectant l'environnement puisqu'aucun pesticide n'est utilisé contre les mauvaises herbes et cela bien avant leur interdiction.



Ce service apporte un accueil agréable pour les vacanciers et pour les habitants, le plaisir de vivre dans un beau village et une belle station. Un grand merci pour leur travail.



Un programme de travaux pour l'embellissement et la restauration des ruelles de Cuculet et des hameaux a été réalisé.

Dans les villages, plusieurs mains courantes ont été entièrement rénovées.

Sur site de la Croix des Serres, un nettoyage écologique est en cours pour enlever les anciens poteaux électriques restés là depuis de nombreuses années. Ce nettoyage avec un cheval est adapté au site qui est difficile



d'accès avec des véhicules et cette méthode contribue au respect de l'environnement. Cet hiver, dans les villages, la commune a mis

à la disposition des habitants des bacs à sel. En effet, les réserves de sel pour les villages étaient à la disposition des habitants à l'entrée de la route des Travers sous l'ancien télésiège de Bons. Étant à la disposition de tous, c'est un camion entier de sel qui partait chaque année hors de la commune.



Cette mesure a été prise également pour rapprocher ce service des habitants et réduire les dépenses.



## Travaux en cours ou à venir printemps été 2017

Toutes les fontaines des villages de Mont de Lans seront équipées de robinets pour une meilleure gestion de l'eau et ainsi contribuer à des économies à la fois pour l'environnement et pour le respect des finances publiques. (équipement prévu sur 2 ans).



L'extension du Columbarium au cimetière de Mont de Lans est prévue pour ce printemps.



La réalisation d'un bassin en bois au Ponteil ("bachasse" en patois) est prévue et les travaux de préparation ont déjà débuté cet automne.

Le relais de Bons sera prochainement démonté. En effet, malgré un dossier démarré dans les années 2000 rien n'a été entrepris jusqu'en 2014. C'est la nouvelle équipe municipale qui a repris le dossier et suite à un travail assidu, le démontage du pylône centre de Bons est prévu en 2017.

Jean-Luc Fournier et Jean-Pierre Devaux



## Venosc

### Aménagements paysagers

Cet automne, au village, différents travaux d'élagage ont été entrepris devant le presbytère et au niveau des chemins piétonniers à Courtil et à Ballatin.



### Restaurant scolaire

Le nouveau restaurant scolaire a ouvert à la rentrée à la plus grande satisfaction des enfants et de leurs parents. Situé au sein du groupe scolaire, ce nouvel espace évite aux enfants des trajets en bus jusqu'à la salle polyvalente leur permettant ainsi de bénéficier d'un plus long moment de détente. Les locaux libérés sous la salle polyvalente ont été affectés pour une part à l'ACCA (Association communale de chasseurs agréée) de Venosc, et pour l'autre part utilisée comme salle de réunion ou de festivités avec possibilité de location.



### Ad'ap

Le programme de travaux d'adaptation des bâtiments et espaces publics aux personnes souffrant de tout type de handicap se poursuit avec l'installation d'une main courante à l'église, la mise en place d'une porte d'accès au Point I et à l'agence postale, de la Place de Venosc ; des sanitaires accessibles ont été créés dans la salle polyvalente sous l'ancienne mairie annexe de l'Alpe.



# Cérémonie du 11 novembre dans les villages

À Mont de Lans, la cérémonie commémorative du 11 novembre 2016 s'est déroulée avec la participation des enfants des écoles, de Maëlis Fraigne, du ski club, des pompiers, des gendarmes, de la police municipale et des habitants venus nombreux malgré une météo hivernale. Chaque année, cette cérémonie est un hommage aux morts pour la France et aux combattants mais elle est aussi un moment de rassemblement pour les habitants. La présence de nombreux habitants à cette commémoration prouve l'attachement et la reconnaissance à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté aujourd'hui.



À Venosc, comme chaque année, pour la commémoration de l'Armistice qui signe la fin de la Première Guerre mondiale, la France rend hommage aux 20 millions de victimes. À Venosc, la cérémonie s'est déroulée en présence de Pierre Balme, maire de Venosc, des conseillers municipaux, d'anciens combattants, de M. Bezy, pilote d'hélicoptère dans l'armée de l'air et originaire de Venosc, de nombreux habitants, des élèves accompagnés de leurs enseignantes, du Club des Sports et des pompiers des 2 Alpes.



# Cérémonie des vœux

## Les Deux Alpes

La Commune Les Deux Alpes a organisé sa première cérémonie des vœux. Lundi 9 janvier 2017 à 18 h, au Palais des Sports des Deux Alpes, le maire de la commune nouvelle Les Deux Alpes, Pierre Balme et le maire adjoint Stéphane Sauvebois ont présenté leurs vœux à la population.

Ce sont plus de deux cents habitants et citoyens qui sont venus écouter les vœux des maires lundi soir au Palais des Sports. Cette année est particulière puisque c'est la première cérémonie des vœux du maire des Deux Alpes.

C'est avec émotion que Pierre Balme, nouvellement élu maire de la commune depuis le 6 janvier 2017, a commencé son discours. Depuis de nombreuses années, Pierre Balme a œuvré pour cette union afin que les deux communes de Mont de Lans et de Venosc s'engagent vers un avenir plus fort et plus solidaire. *"On a mis le temps, mais enfin c'est fait. Cette réunification apportera une vision politique unique nécessaire pour l'avenir et aussi des économies de fonctionnement sur les bâtiments administratifs, les matériels des services techniques tout en préservant la qualité du service rendu au public. C'est une nouvelle organisation qui se met en place avec la très bonne volonté de tous les personnels des deux communes historiques et du SIVOM"*.

Pour finir, Pierre Balme a bien insisté sur le duo de direction qu'il formait avec le maire adjoint Stéphane Sauvebois et avec les deux conseils communaux. Ainsi, dans un an et demi environ, Pierre Balme laissera la gouvernance, pour le temps qu'il restera du mandat, à un élu de la commune déléguée de Mont de Lans.

Stéphane Sauvebois, maire adjoint, a remercié les habitants d'être venus nombreux à cette cérémonie. Quant à lui, il se félicite de cette décision historique : *"En 2 ans, nous avons rattrapé 70 ans d'histoire commune"*. Stéphane Sauvebois est revenu sur les actions

entreprises et réalisées au cours de ces trois dernières années avec le redressement des finances communales et la sortie de la commune de Mont de Lans de l'emprunt toxique qui avait été contracté par l'équipe précédente. Il a ensuite présenté tous les projets que la commune nouvelle devra mettre en œuvre : la neige de culture et l'alimentation en eau pour sa production, la liaison avec l'Alpe d'Huez qui placera la station au rang de deuxième station Européenne et rapidement la mise en place d'une nouvelle délégation de service public pour les remontées mécaniques.

La cérémonie s'est poursuivie par le rappel du palmarès des champions de la station depuis de nombreuses années. Les deux maires ont tenu à les remercier pour leurs performances mais également pour l'image qu'ils véhiculent *"Nos champions dans toutes les disciplines sont les ambassadeurs de la commune Les Deux Alpes et de la station. Nous devons les soutenir"*.

Enfin, la soirée s'est terminée par un buffet dînatoire dans une ambiance chaleureuse et festive. Cette unité, enfin validée, était très attendue par les habitants.



## Mont de Lans

Lundi 16 janvier 2017, Stéphane Sauvebois, maire délégué à la commune de Mont de Lans a tenu à présenter ses vœux à la population des villages. Dans son discours, il a insisté et rassuré les habitants concernant la création de la commune nouvelle. Il



sera toujours aussi présent et investi et veillera au maintien des services de proximité pour que les habitants des villages disposent toujours des mêmes services publics. Natif de Mont de Lans, il reste très attaché à ses racines mais l'intérêt général et l'intérêt pour les jeunes générations le poussent aussi vers l'avenir. Il a rappelé que dans toutes les batailles l'union a fait la force. Stéphane Sauvebois : "C'est pour l'avenir de tous qu'il était important de faire

taire les vieilles querelles et regarder dans le même sens. On ne peut pas réécrire l'histoire mais notre

avenir nous appartient". Il a aussi réaffirmé sa confiance dans son équipe communale et en Pierre Balme qu'il a invité à prendre la parole. Pierre Balme : "Une nouvelle commune, tout change et rien ne change. Tout change parce qu'aujourd'hui ensemble, tout est possible et rien ne change car nos racines restent les mêmes et nos attachements à celles-ci sont un gage de sécurité pour les villages. Le passé éclairera toujours l'avenir".

## Venosc

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le vendredi 13 janvier 2017. Elle a été l'occasion pour le Maire de la commune déléguée de Venosc de faire un retour sur les événements marquants de l'année 2016 et de tracer les perspectives de Venosc et de la Commune Les Deux Alpes pour l'année qui commence.



13

# Actualités Les Deux Alpes

## Il était une fois la solidarité

Samedi 7 janvier au Palais des Sports, a été organisé l'événement "Il était une fois la solidarité". C'est un nom qui rappelle "Il était une fois la Techno" et c'est bien dans ce sens que Maurizio, célèbre DJ de la station a orienté la communication de l'événement. Maurizio est aussi le président de l'association "Cartel de Los Amigos" qui a pour but d'organiser des manifestations et des regroupements de DJ et musiciens. Mais il s'est également investi depuis de nombreuses années dans des actions de solidarité à but humanitaire. Sensible à la détresse des autres, il a souhaité participer à l'action des « restos du cœur », avec le soutien de Kevin, chef d'antenne de la radio Max FM de Grenoble, et trésorier de l'association et Julia, secrétaire de l'association.

Ils ont donc proposé une journée festive avec la présence de nombreux DJ qui ont répondu à l'appel de Maurizio, des démonstrations de vélo de trial exécutées par le Vice-champion du monde, et une multitude d'activités : goûter, fresques et concert... C'est à partir de 20 h que le Palais des Sports s'est transformé en

discothèque géante jusqu'à 2 h du matin. La collecte pour les "restos du cœur" a permis de recueillir 380 kg de nourriture, ce qui représente une belle quantité de repas pour les plus démunis. Après cet événement Maurizio déçu face au manque de monde, remarque « que les fêtards habituels n'ont pas répondu à mon appel humanitaire ». Maurizio, Kevin et Julia ont remercié le maire de Mont de Lans pour son soutien dans l'organisation de la manifestation et la sécurité qui a pu être assurée. C'est une très belle initiative et une marque de cœur et de charité. Bravo à Maurizio, Kevin Julia et à tous les participants.



# Plan Local d'Urbanisme

## Mont de Lans

Le Plu a été approuvé par la délibération du 25 octobre 2016. Il est donc applicable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016 d'après cette délibération.

Il faut rappeler que le Plan Local d'Urbanisme, c'est la garantie pour les villages et la station d'un développement urbanistique contrôlé pour éviter les abus mais surtout pour construire raisonnablement et mieux. C'était un dossier difficile débuté depuis 2009. En effet, la mise en place d'un PLU génère parfois le mécontentement de certains propriétaires qui voient leurs terrains ne pas être intégrés dans ce plan. "Et bien il fallait prendre la responsabilité et nous l'avons prise et nous avons conduit ce PLU à bien" Stéphane Sauvebois. Ce dispositif permet de se projeter dans l'avenir avec la sécurité et le respect pour l'environnement et une qualité de vie pour les habitants. Des révisions pourront être prises en fonction de l'évolution de la population et des projets. Qu'ils soient communaux ou privés, tous ces projets seront étudiés et devront intégrer le PLU et dans un futur proche le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui est porté par la Communauté de communes de l'Oisans.

## Venosc

### Modification du PLU

Le conseil municipal de Venosc a lancé une déclaration de projet valant la mise en compatibilité du PLU qui sera considérée comme modification n°3 du PLU.

Cette déclaration de projet permettra l'extension de la zone d'extraction existante des Ougiers.

La procédure est une procédure simplifiée avec une enquête publique d'un mois en présence d'un commissaire-enquêteur. Dans le mois qui suivra son rapport et ses conclusions motivées, le conseil municipal prononcera sa décision de déclaration de projet et permettra la mise en compatibilité du PLU.

# Actualités dans les villages

## Inauguration du tunnel du Chambon

Samedi 17 décembre, le Conseil départemental de l'Isère et le Conseil départemental des Hautes-Alpes ont inauguré le nouveau tunnel du Chambon. Monsieur Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, Jean Pierre Barbier, Président du Conseil départemental de l'Isère et Monsieur Jean-Marie Bernard, Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes ont invité tous les partenaires et les maires des communes de la Grave, de Mizoën et de Mont de Lans à célébrer cet événement très attendu par la population. Une exposition a été réalisée sur les travaux du tunnel du Chambon et sera prochainement présentée dans un espace d'exposition sur la commune.



atteint de myopathie – cet appareil s'appelle tout naturellement la "joëlette", modèle perfectionné depuis par une entreprise stéphanoise Ferriol-Matrat et adopté mondialement pour accéder à des parcours accidentés, étroits et donc peu praticables. Le groupe de ce dimanche 4 septembre auquel participait la présidente de l'association, Mme Élisabeth Clerc, a pu savourer sous un ciel clément une journée sportive de Bons à la Molière via la Porte Romaine puis un retour à Bons. Bravo aux participants et merci aux accompagnateurs, sportifs au cœur gros comme ça !



| Maryvonne Dode

## Venosc

### Une nouvelle association est née à Venosc Village !

Elle a pour objet de favoriser la vie de village, d'organiser diverses manifestations, animations et de promouvoir le village de Venosc ainsi que la vallée du Vénéon. En fait, un trait d'union entre la station des 2 Alpes et la vallée du Vénéon (de Bourg-d'Oisans à la Bérarde). Un trait d'union aussi entre nous tous, habitants ou non du village, de la vallée du Vénéon, des 2 Alpes, résidents secondaires, commerçants, artisans, etc.

Le siège est fixé à la Mairie annexe de Venosc village. L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Des bénévoles non membres de l'association peuvent aussi aider et contribuer à l'objet de celle-ci. Vous êtes tous les bienvenus

| Association La Liaison

CONTACT  
[laliation.venosc@gmail.com](mailto:laliation.venosc@gmail.com)

## Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque l'Ardoisière se renforce avec l'arrivée de Véronique Pellorce. Nous souhaitons que la bibliothèque soit non seulement un lieu d'animation pour la culture à Venosc mais aussi un lieu de rencontre et de communication.

Nous organiserons donc, en partenariat avec nos lecteurs, différentes actions comme des rencontres littéraires, des réunions lors des acquisitions de livres... Pour les enfants, nous envisageons d'organiser des animations autour de la lecture. Nous restons à votre écoute pour toutes vos suggestions.

CONTACT  
**La bibliothèque est ouverte : Lundi de 15h à 17h - Mercredi de 14h à 17h - Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h**  
[lardoisiere@orange.fr](mailto:lardoisiere@orange.fr) – tél. : 04 76 80 56 64



## Mont de Lans

### Concert de Noël



À la veille des vacances de Noël, le 16 décembre, l'église a accueilli un concert de jazz manouche avec les excellents musiciens du Daphnée quartet et le café du musée a permis de jouer les prolongations de soirée pour échanger encore plus de convivialité entre artistes et public.

## Randonnée de l'association handicap Evasion 38

Le dimanche 4 septembre 2016, un groupe de randonneurs de l'association handicap Evasion 38 mené par Philippe Valette, guide de montagne et très investi dans cette association, a fini son périple à la mairie du village pour être reçu par les élus pour un pot de l'amitié et un échange à propos de leur action. Cette association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de permettre à des personnes handicapées physiques de partager avec des personnes valides, un monde souvent inaccessible aux personnes à mobilité réduite, la montagne.

Un accompagnateur en montagne, Joël Claudel a eu l'ingéniosité d'imaginer un fauteuil roulant tout-terrain, sorte de chaise à porteurs sur une seule roue pour continuer à emmener en balade son neveu

## Concours des maisons fleuries

Depuis de nombreuses années, la commune organise un concours des maisons fleuries permettant de récompenser et de soutenir les efforts d'embellissement et de fleurissement des particuliers et des commerçants. Cette année encore, chacun a fait preuve d'imagination et de créativité qui ont charmé les membres du jury. La remise des prix a eu lieu début septembre autour d'une collation avec la diffusion d'un diaporama.



## Réception TNT sur Venosc et amélioration du débit internet

Suite à nos très nombreuses réclamations et actions, le 1er octobre dernier, le relais TDF du Diable qui couvre la vallée du Vénéon a été rénové. Les premiers retours que nous avons, indiquent que la qualité de diffusion est redevenue excellente. Par ailleurs, dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département de l'Isère, le Conseil départemental va entreprendre des travaux permettant d'améliorer le débit internet. Les premières études et sondages ont démarré dans Le Courtil.



## Dénomination des rues

Lors du Conseil municipal du 31 octobre 2016, il a été décidé de dénommer les voies des hameaux de la Danchère, des Escallons et des Ougiers. Les plaques de rues et de numérotation sont commandées et seront prochainement posées.



## Numérotation des rues

Nous terminons la numérotation des rues sur Venosc village. Pour les personnes qui n'auraient pas de numéro ou de nom dans leur rue, veuillez vous faire connaître à la mairie annexe de Venosc : au guichet, par mail : [mairiedevenosc-b@wanadoo.fr](mailto:mairiedevenosc-b@wanadoo.fr) ou par téléphone : 04 76 80 06 75.

## Composteurs

Dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, la Communauté de communes de l'Oisans a décidé d'agir pour la diminution des déchets ménagers produits en installant de nombreux nouveaux sites de compostage partagé. À Venosc, les premiers composteurs collectifs ont été installés courant octobre.

Compostez simplement en 4 étapes :

- 1) Mettez vos déchets de cuisine dans un petit seau fermé de 10 litres maximum
- 2) Apportez-les au site de compostage proche de chez vous
- 3) Étalez-les dans le bac de compostage (évitez les gros amas)
- 4) Recouvrez de broyat à votre disposition dans le bac à broyat (pour aérer).



## Les Deux Alpes

## Skatepark

Le projet d'un Skatepark est né d'une demande des jeunes de la station. À la suite d'une rencontre avec le maire de Mont de Lans, ce projet a été validé par les élus de la commune nouvelle. Il est prévu de débiter les études pour déterminer le lieu de son implantation au printemps et d'engager les travaux rapidement pour que cet équipement soit praticable dans le cours de l'année 2018. Ce projet était dans l'esprit du maire de Mont de Lans et de son conseil.

L'initiative et la demande formulées par plusieurs jeunes des 2 Alpes ont appuyé la décision des élus pour sa réalisation. Le Skatepark répond exactement à une offre que la station se doit d'offrir à son public local ou touristique. En effet, il sera un terrain d'entraînement et d'exercice pour les clubs de ski l'été mais aussi une activité complémentaire pour les vacanciers.

## Hélisurface et Hélistation

En avril 2014, l'hélisurface de l'entrée de la station s'effondrait à la suite d'un glissement de terrain. Suite à ce phénomène, la préfecture a constaté des irrégularités dans l'existence et l'utilisation de cette plateforme. Aujourd'hui, l'hélisurface permet d'accueillir les hélicoptères uniquement pour les secours.

Afin d'envisager de nouvelles orientations et utilisations en collaboration avec les autorités compétentes, la commune entreprend des démarches pour la faire évoluer en hélistation.



Venosc

## Salle de motricité

La restructuration du groupe scolaire de Venosc se poursuit avec le projet de création d'une salle de motricité dans l'actuelle chaufferie de l'école. Cet espace sera dédié aux activités sportives des élèves, aux nouvelles activités périscolaires, aux enfants après le déjeuner à la cantine...

17



## Acquisition et viabilisation de terrains

Il est envisagé de viabiliser les terrains situés dans le prolongement du cimetière que la commune vient d'acheter après ceux qu'elle avait déjà acquis pour l'extension du cimetière en amont de celui-ci. Ces terrains seraient alors mis en vente aux mêmes conditions que les terrains récemment vendus à Bourg d'Arud, privilégiant l'habitat permanent.



## Le spectacle Casse-Noisette au Palais des Sports

Le 8 décembre 2016, la programmation audacieuse du concert de Noël a enchanté Les Deux Alpes. 23 musiciens diplômés des conservatoires de Paris, Lyon et Genève ont décidé de s'unir en orchestre symphonique pour répondre au projet du Club musical et de l'école de musique des Deux Alpes reposant sur la musique de ballet. Le temps d'une matinée, 300 écoliers ont été transportés dans l'univers merveilleux du célèbre ballet de Casse-Noisette de Tchaïkovski. Pour immerger les enfants dans le monde féerique de Casse-Noisette, un récitant a conté l'histoire, des illustrations vidéo ont été projetées pendant le concert et les enfants ont chanté sur la Valse des flocons accompagnés de l'orchestre symphonique. Pour illustrer le ballet, les enfants ont créé d'admirables décors dans le cadre des ateliers des Nouvelles Activités Péri-éducatives et du centre de loisirs. Cet événement, confié au Club musical des

Deux Alpes a été organisé et offert par les communes de Mont de Lans et de Venosc dans le cadre des fêtes de fin d'année, dans le but d'éveiller et de sensibiliser les jeunes publics aux richesses de la musique classique. Ce projet a été soutenu par les maires de Mont de Lans, Stéphane Sauvebois et de Venosc, Pierre Balme et par les élus à la culture. Ce projet collaboratif a permis de fédérer différentes équipes de travail dans le but de valoriser la musique classique dans une perspective éducative et culturelle : l'association du club musical, l'école de musique des Deux Alpes, les professeurs des écoles de Mont de Lans, de Venosc, des Deux Alpes et du Freney d'Oisans, les services communication de Mont de Lans et de Venosc, les NAP, l'école de musique de Bourg-d'Oisans, le centre de loisirs des Deux Alpes, l'Office du tourisme des Deux Alpes. Le concert éblouissant du soir a remporté un grand succès avec deux chefs-d'œuvre du répertoire russe et

norvégien aux parfums venus d'ailleurs avec Casse-Noisette de Tchaïkovski et Peer Gynt de Grieg ; l'orchestre a conquis les spectateurs les transportant dans la magie et la féerie de la musique et de Noël.

Colette Szewczyk, Club musical des 2 Alpes



## Mont de Lans

# "Tous les enfants ont droit à l'éducation. Savoir lire, écrire et compter permet de devenir plus libre."

L'école de Mont de Lans village parraine la scolarité d'une petite fille à Soc Trang, une province parmi les plus pauvres du Vietnam. En 2015, grâce à la vente des calendriers, la coopérative de l'école a versé 186 €. *"On a versé 8 € par mois pour payer son école et nous lui avons acheté un vélo à 90 € pour qu'elle aille à l'école car elle habite loin. On a fait des affiches avec des photos qui présentent la vie en France sur : les paysages français, les monuments français, le Vietnam et la France, les repas, la faune et la flore, le village de Mont de Lans et notre école (avec peu de texte car ils n'ont pas de traducteur). Les bénévoles de l'association "Espoir pour un enfant" les ont apportés."* Ils ont été très curieux et étonnés, surtout par la neige et les animaux qu'ils ne connaissent pas.

En retour, ils nous ont adressé de magnifiques dessins qui représentent leur vie quotidienne : leur école, la remise des bourses

et des chemises, le village, l'agriculture, le nettoyage des rues du village auquel tout le monde participe.

En juin 2016, la coopérative a décidé, en plus de financer la scolarité de Huyen Thi Diem Trinh, de participer à l'achat d'un magasin ambulant pour qu'une femme puisse faire vivre sa famille. C'est une carriole à bras qui est généralement utilisée en Asie, pour vendre des soupes, des beignets, des fruits ou autres.

*"Grâce à la vente des calendriers, nous avons versé 200 € pour cet achat et l'association "Espoir pour un enfant" a organisé une vente de Noël afin de compléter notre don, car ce magasin ambulant coûte 500 €.*

*Nous souhaitons que cela permette à cette famille de mieux vivre et de ne plus dépendre de l'aide des autres."*

Les élèves de la classe de CE1 - CE2 - CM1 - CM2 Mont de Lans village



Classe élémentaire de Mont de Lans village.



Huyen Thi Diem Trinh à droite.



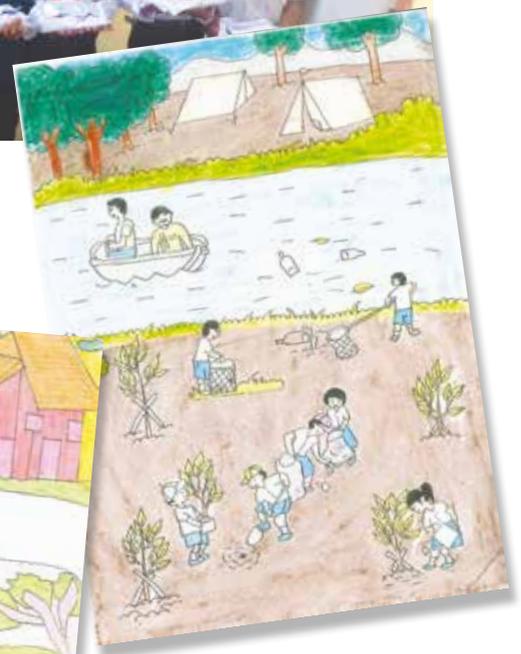
Panneaux de la classe de Mont de Lans envoyés à Soc Trang.



Remise des chemises aux enfants boursiers. Ces chemises, uniforme de l'école, représentent surtout la poursuite de leurs études.



Les dessins des enfants du Vietnam



## École de Venosc village : projet avec Le Parc national des Écrins

"Vendredi 18 novembre, Thierry, est venu passer la matinée dans notre classe. Il a commencé à nous parler des parcs nationaux en nous montrant une affiche, un panneau, des photos, des vidéos..."

Puis, il nous a présenté son métier de garde-moniteur. Il nous a montré son gros sac à dos et nous avons sorti toutes ses affaires une par une pour qu'il nous explique à quoi ça servait. Pour finir, il nous a fait voir et toucher des cornes et des bois d'animaux qui vivent près de chez nous comme le chamois, le bouquetin, le mouflon,

le chevreuil et le cerf. Nous avons retrouvé Thierry sur le terrain (à Allemont) jeudi 12 janvier pour tenter d'observer et d'approcher les animaux dans leur milieu de vie. Lors de cette sortie, nous avons trouvé des empreintes de chevreuils, de lièvres et des crottes de renards. Thierry nous a aussi parlé du crapaud sonneur à ventre jaune (qui est une espèce protégée).

Thierry interviendra de nouveau dans nos classes au printemps pour parler de la flore qui nous entoure."



### LES DEUX ALPES : un nouveau CCAS

Le CCAS de la nouvelle commune va conserver et harmoniser les actions des précédents CCAS de Mont de Lans et de Venosc.

Il se composera du maire et des élus de la commune Les Deux Alpes ainsi que de membres non élus qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

## Mont de Lans

### Les colis de Noël

Chaque année, la commune offre un colis de Noël aux personnes de plus de 65 ans. Ce présent, rempli de gourmandises est composé de produits venant de commerçants de la station. En effet, le choix de la qualité a été privilégié sur la quantité. Mais c'est également dans le but d'une économie responsable et solidaire. Ainsi chacun peut retrouver ensuite les produits dégustés dans ces colis et les savourer de nouveau.

Une nouveauté cette année, afin d'harmoniser les cadeaux sur les deux communes, le choix a été donné entre le traditionnel colis de Noël, des entrées de cinéma ou une entrée avec un repas aux Grands Bains de Monétier-les-Bains.

Cette idée a été lancée pour donner aux personnes un éventail plus large et surtout proposer différentes possibilités à chacun et de la nouveauté.

Néanmoins, les gourmands ont été plus nombreux et le traditionnel colis a reçu toujours un très large succès.

Guyline Barbier



## Le Club de l'Âge d'Or fête ses 34 ans d'existence

Le Club reste fidèle à sa vocation : faciliter la vie au Pays pour les retraités, en leur proposant aide et distractions. L'aide peut s'exprimer de différentes manières, selon les besoins de chacun, par exemple en facilitant l'accès à une Mutuelle, l'attribution de téléalarmes, le rapprochement avec les services de l'ADMR, etc... Le Club organise également des cours de Gymnastique douce, une aide à l'Informatique et reste à l'écoute de toutes suggestions.

Au niveau des distractions, il est prévu pour cette année un voyage à Rome de 5 jours 4 nuits, du 15 au 19 Mai, quelques repas conviviaux dans des restaurants des environs, et le grand rassemblement de l'Assemblée Générale, suivi d'un repas de fête.

Le Club de l'Age d'Or est ouvert aux retraités et à toutes les personnes de la commune âgées de 64 ans révolus, et est toujours heureux d'accueillir de nouveaux venus.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au "Club de l'Âge d'Or" (B.P. 65 - Les 2 Alpes) ou téléphoner à la présidente, Babeth Besnier 04 76 80 06 09.

Bonne année à tous, membres actuels et futurs arrivants.

Babeth Besnier



En 2016, le voyage en Ardèche

## Venosc

### Voyage à Marseille

Au mois de septembre, le voyage de cinq jours à Marseille organisé par le CCAS de Venosc a connu un grand succès auprès de l'ensemble des participants. Le temps était au rendez-vous avec un beau soleil et une grande douceur, les excursions étaient de grande qualité tout comme les repas et l'hébergement.

### Repas Noël et distribution colis Noël



Début décembre, la distribution des colis et le repas de Noël ont été l'occasion pour nos séniors de se retrouver : autour d'un goûter lors de la distribution par les élus des colis et quelques jours plus tard autour d'un repas suivi d'une animation dansante assurée par le groupe Cocktail Rétro.



# Les 2 Alpes et le sport automobile

La station des 2 Alpes est associée ces dernières années aux exploits répétés de Yoann Bonato sur les routes des championnats de rallyes français et européens. Cet engouement de la station pour le sport automobile n'est pas récent, il puise sa source dans le milieu des années 70 avec Michèle Mouton, Françoise Conconi, Christine Guignard pour le rallye et l'équipe Inaltéra avec entre autres Jean-Pierre Beltoise et Henri Pescarolo en Endurance... Nous débutons avec ce numéro de février une évocation des partenariats de la station dans le sport automobile....

## 1975...

Michèle Mouton participe au championnat de France des rallyes depuis 2 ans. En 1975, elle est engagée sur six rallyes avec une Alpine A110 1600 privées achetées par son père médecin à Grasse. Sa coéquipière est Françoise Conconi, une grenobloise qui vient régulièrement aux 2 Alpes pour pratiquer le ski. Lors d'une soirée de février 1975 à la Casa, elle évoque avec des personnes de la station la difficulté de boucler le budget pour la deuxième partie de la saison et l'idée d'un sponsoring de la station est envisagée.

Après quatre rallyes (Lyon-Charbonnières, Giraglia, Jean Behra et Alpin), l'équipage Mouton-Conconi finit chaque fois premier de sa classe et remporte sur chaque épreuve la coupe des Dames. Ces résultats confortent l'idée d'un sponsoring et la décision est entérinée par le comité directeur de l'Office du Tourisme. Pour un budget modeste, des autocollants de la station sont apposés

sur l'Alpine et des écussons sur les combinaisons de l'équipage. La première épreuve où est alignée l'Alpine A110 aux couleurs des 2 Alpes est le Tour Auto en septembre 1975.

Épreuve atypique, le Tour Auto se déroule sur 12 jours et alternent avec des épreuves spéciales, liaisons sur routes ouvertes et sprints sur circuits.

Dès le début du rallye, M. Mouton profite de l'agilité de l'Alpine dans les conditions pluvieuses et de sa connaissances des spéciales de l'arrière pays niçois pour remporter sa classe (Groupe 3) dans les épreuves du Turini, du Col de l'Able et du Col de Porte.

Dès la première épreuve sprint sur le circuit Paul Ricard, les Porsche font parler leur puissance et reprennent le dessus sur la petite Alpine. Cependant, à chaque spéciale routière, l'équipage Mouton-Conconi parvient à revenir en tête de sa classe et finit par s'assurer une avance confortable jusqu'au 8<sup>e</sup> jour de course où, sur le circuit d'Albi, le moteur de l'Alpine rend l'âme...

Malgré cet abandon, les performances de M. Mouton sont saluées par les journalistes et la photo de l'Alpine avec les stickers ronds Les 2 Alpes s'affichent dans de nombreux journaux...

Bien que cet abandon amenuise considérablement les chances de remporter le championnat de France Groupe 3 Esso accorde une aide budgétaire pour la réfection du moteur cassé et l'aventure va pouvoir continuer au rallye des Cévennes...

À suivre...

┃ Ludovic Durantin



# Yoann Bonato

## Pilote en WRC2, signe une belle année de compétitions



Après une belle saison de rallye et un titre de vice-champion de France des rallyes Team, la station des 2 Alpes a tenu à rendre hommage à son pilote et à toute l'équipe de CHL Sport Auto.

Yoann Bonato, pilote en WRC2, signe une belle année de compétitions : sa victoire au rallye du Mont-Blanc et un podium au Tour de Corse, pour finir sur une deuxième place au championnat de France des rallyes team !

Lundi 19 décembre 2016, Yoann avait rendez-vous avec son public, avec ses fans, avec ses amis, avec toutes les personnes qui ont eu envie de le rencontrer et de partager un peu de sa passion. Plus de quatre cents personnes sont venues à sa rencontre au Palais des Sports des 2 Alpes. Cette soirée, organisée par les communes avec le soutien de l'Office de Tourisme est née à la suite de sa victoire au rallye du Mont-Blanc. La personnalité de Yoann, humble, accessible, toujours souriant et optimiste, en fait un personnage et un pilote très apprécié tant par le public que par les journalistes, et la soirée du 19 décembre n'a fait que confirmer sa popularité.

Lors de cette soirée, le pilote et son équipe de CHL Sport Auto avaient préparé un show de qualité. Des caméras embarquées ont permis au public de se plonger dans une course folle et d'imaginer la vitesse et la technicité de ses courses.

L'équipe de CHL Sport Auto a pu faire une démonstration technique en changeant en direct et sur la scène du Palais des Sports les ressorts d'amortisseurs. Cette démonstration a permis de faire gagner à une personne du public un baptême avec Yoann Bonato.

La soirée s'est poursuivie par le film qui retrace toute son année de compétition et pour finir le public a pu profiter du simulateur de conduite WRC2 mis à sa disposition pour tenter d'égaliser Yoann mais cela en toute sécurité !

Un hôte de marque était également à ses côtés, Benoît Treluyer, pilote chez Audi et propriétaire sur la station des 2 Alpes, et ses fidèles ouvreurs Cédric Chalvin et Thierry Michaud ayant souhaité être auprès de Yoann pour cette occasion. Une belle soirée et surtout une belle preuve de soutien.

### Yoann Bonato : un retour attendu et fêté par la station des 2 Alpes

Lundi 5 septembre 2016, les deux Conseils municipaux de Mont de Lans et de Venosc ont tenu à célébrer le retour de leur champion Yoann Bonato aux 2 Alpes. C'est toute la station des 2 Alpes qui est fière de sa victoire au rallye du Mont-Blanc. Stéphane Sauvebois, maire de Mont de Lans et Pierre Balme, maire de Venosc et les conseils municipaux ont préparé une réception pour Yoann et le remercier de représenter si bien la station des 2 Alpes dans le sport automobile.



## Le Rallye de Monte-Carlo a été le premier rendez-vous de 2017 pour Yoann au volant de la DS 3 R5 du Team CHL Sport Auto.

Dans des conditions hivernales extrêmes et une concurrence dangereuse, Yoann et Benjamin s'étaient pourtant bien placés dès la première journée de course et se positionnaient tout de suite en tête de l'Ultimate Challenge et sixième du WRC-2, non loin du podium. Malheureusement, l'équipe de CHL Sport Auto a vu toutes ses chances s'envoler dès le premier secteur chronométré de la journée après la casse du moteur de la DS 3 R5. Une déception pour toute l'équipe sur un rallye aussi imprévisible que le Monte-Carlo.

Cette année rejoignez Yoann sur son compte facebook et vous pourrez jouer et gagner une multitude de cadeaux en suivant son actualité.

! Jean-Noël Chalvin

"C'est certain que ce n'est pas le début de saison espéré. Je pense que nous avons quelque chose à faire cette année sur cette épreuve. Nous ne pouvons pas refaire l'histoire, cela fait partie de la dure loi des sports mécaniques. Nous sommes surtout déçus pour l'équipe qui fait un travail incroyable pour nous mettre dans les meilleures conditions. Ils n'y sont pour rien dans cet abandon, tout comme nous, c'est d'autant plus rageant. Cependant, nous restons tous très motivés pour la suite de la saison qui sera annoncée prochainement. La DS 3 R5 a déjà montré son potentiel et je suis certain que nous pouvons faire confiance au constructeur pour nous aider à décrocher rapidement de nouveaux succès !" | Yoann Bonato

CONTACT : [facebook.com/YoannBonatoOfficiel](https://www.facebook.com/YoannBonatoOfficiel)



# Course Marion Rolland

Samedi 25 février 2017, le ski-club des 2 Alpes organise la première course de ski "Tout Schuss Cup MARION ROLLAND". En effet, la championne du Monde de descente parrainera cette course et sera aux côtés des jeunes champions. C'est un moment important pour ces jeunes skieurs car ils vont pouvoir partager une journée de ski et échanger avec la championne de la station qui a su décrocher le titre de Championne du Monde en 2013 ; cette course est inspirée de sa spécialité : la Descente et va s'articuler autour d'ateliers ludiques et d'une manche course en Super-G. Quant à Marion, toujours disponible pour transmettre sa passion et répondre à l'appel de sa station, vous pourrez la retrouver sur la piste lors de la course mais aussi au Palais des Sports pour la remise des prix. Une séance de dédicaces et un diaporama de ses plus belles courses sera projeté à cette occasion. Il est prévu d'organiser différentes rencontres avec la championne lors de diverses manifestations.



© commandefourtier

## Une équipe bi-alpine au Raid Amazones 2017 ?

Le raid Amazones a été créé en 2001 par Bruno Pomard et Alexandre Debanne. C'est un raid Aventure, d'une durée de 8 à 10 jours, 100 % féminin et solidaire. Cet événement, dont les dates et la destination 2017 sont pour l'instant tenues secrètes, met le sport au service de la solidarité et de l'émotion. Ce raid est solidaire parce que les équipes peuvent choisir de représenter une association caritative afin d'essayer de lui apporter notoriété et fonds.

90 équipes de 2 ou 3 filles s'affrontent sur des épreuves assez variées : le matin, par équipe, une épreuve collective de course à pied, VTT, Canoë, course d'orientation... L'après-midi est consacré aux épreuves bonus, plus ludiques : tir à l'arc, escalade, tyrolienne ou descente en rappel.

L'équipe des Chamoiz'elles des 2 Alpes a choisi de représenter l'association "Il y a ton sourire", sensibilisée par Cerise, 3 ans, atteinte du syndrome de CACH (maladie génétique très rare - 50 cas en France, 150 dans le monde à ce jour - dégénérative du système nerveux, qui engendre des troubles de la marche...). Ses oncles et tante vivent aux Deux Alpes.

### Présentation de l'équipe Chamoiz'elles :

- Audrey Le Moine Buatois, capitaine de l'équipe, 2 enfants, passionnée de sport et de nature, aime relever des défis !
- Laëtitia Ayrat, 2 enfants, passionnée de sport et de montagne...
- Karine Malki, 1 enfant, est toujours prête pour l'aventure !

Pré-inscrites pour ce beau défi et comptant déjà un certain nombre de partenaires, l'équipe reste à la recherche de sponsors pour soutenir "Il y a ton sourire" et représenter la station des 2 Alpes.

Stéfani Debout et Sylvie Roy

INFOS + :

[thechamoizellesteam@gmail.com](mailto:thechamoizellesteam@gmail.com)

Sur Facebook : [www.facebook.com/leschamoizelles](http://www.facebook.com/leschamoizelles)

Cagnotte leetchi : [www.leetchi.com/c/projets-de-les-chamoizelles](http://www.leetchi.com/c/projets-de-les-chamoizelles)



## Mont de Lans

### Le Café-Musée du Chasal Lento

Le Café-Musée du Chasal Lento a ouvert ses portes avec la nouvelle saison 2016 – 2017 depuis le 3 décembre. Chaque année, le service culturel s'efforce d'offrir toujours plus pour bien ancrer le café-musée dans la vie du village – ouverture régulière : lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h ; mercredi de 10 h à 17 h et le vendredi de 14 h à 21 h (fermé le samedi).

### Les rendez-vous du Chasal :

- Tous les mardis, des randonnées-raquettes avec un guide-accompagnateur de montagne au départ de la station pour une balade jusqu'au village et le café-musée où le chocolat chaud attend les randonneurs ; ces sorties rencontrent un vrai succès.
- Tous les mercredis matin, avec Françoise, pour une démonstration de filage et cardage de la laine et un moment d'échange sur la vie d'autrefois.
- Les soirées du vendredi, ouvertes à l'inspiration de chacun pour des rencontres conviviales autour d'un verre, d'une partie de cartes ou de quelques notes de piano.

**Vendredi 21 octobre à 19 h, le Café-Musée inaugurerait sa première "soirée culturelle"**



" Le Poète est du pays dont vous êtes" poésies populaires et poésies de cabaret ont surpris mais conquis les habitants venus à cette première rencontre. Yves Artufel et Dominique Oury ont fait chanter les mots des poèmes populaires de Jean Richepin, Gaston Gouté, Victor Hugo... et bien d'autres encore. La soirée s'est terminée par des notes de musique entre guitare et piano autour d'un verre et dans une ambiance très chaleureuse préparée par Sonia et Valérie, responsables de cet espace.

#### Les prochains rendez-vous :

- Le 27 janvier : soirée "racontages" autour des anciens du village, soirées souvenirs d'enfance
- Le 24 février, à partir de 18h : rendez-vous avec Sophie Martin pour les enfants et les adultes
- D'autres rendez-vous du vendredi en mars et avril en cours de programmation

Maryvonne Dode

## Porte romaine : travaux de protection relancés

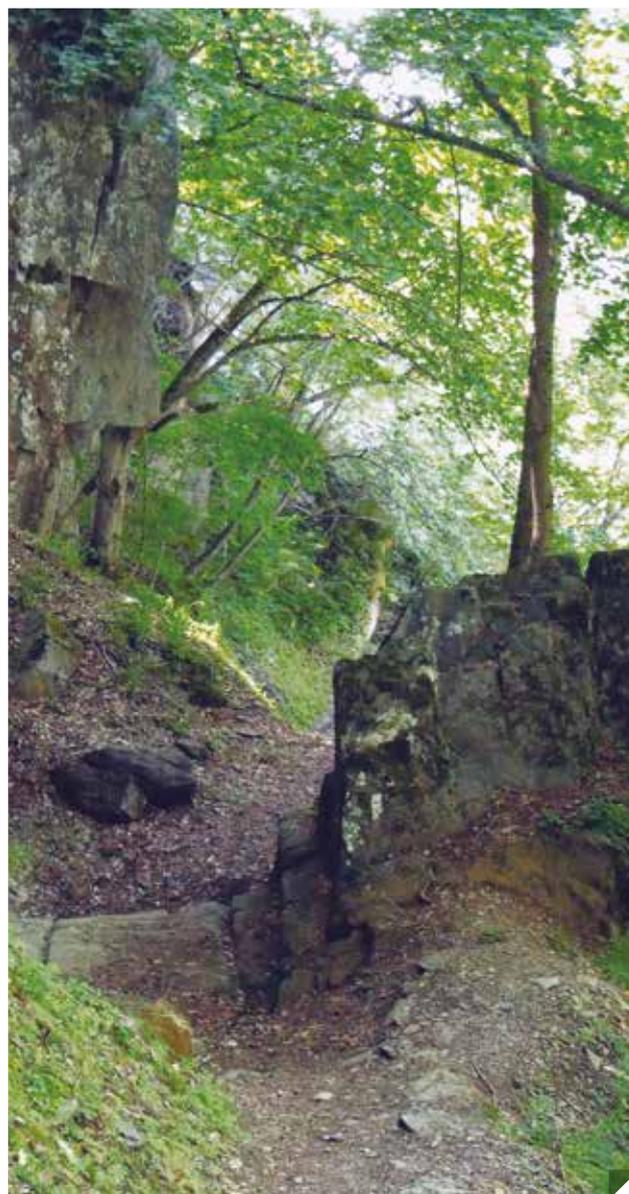
Après plusieurs visites sur place de l'équipe de la DRAC et après un diagnostic précis fait par des spécialistes et commandé par la commune de Mont de Lans, il est urgent de protéger ce monument tant pour sa conservation que pour la protection du public.

La Porte Romaine est inscrite au titre des monuments historiques par l'arrêté d'inscription n° 14 073 rédigé le 18 avril 2014.

Suite aux contraintes budgétaires auxquelles la commune de Mont de Lans a dû faire face ces deux dernières années, ces travaux ont été reportés. Aujourd'hui, après un redressement des finances locales, la commune et les élus souhaitent engager les travaux de protection et de sécurisation du site préconisés dans l'étude réalisée en 2013.

La protection de ce monument, au-delà du fait de le protéger, s'inscrit dans le développement d'un projet global, afin de restituer à la population touristique et locale ce patrimoine culturel, en proposant un véritable parcours découverte, culturel et vivant. Le dossier est donc réengagé pour la protection du monument, du public et la mise en valeur de ce patrimoine.

Maryvonne Dode



## Maison de la Montagne : Animation "Territoire : l'Oisans"

Du 18 octobre 2016 au 29 avril 2017

L'exposition « Territoire, l'Oisans » a pour objectif de présenter au public l'un des sept secteurs du Parc national des Écrins, à travers ses spécificités. Le caractère prédominant du secteur de l'Oisans est mis en avant. Une large place est donnée à l'image et pour les textes, une attention particulière est portée à la vulgarisation, en illustrant les enjeux du territoire à travers des exemples d'actions menées par le Parc et ses partenaires. L'exposition est traitée par thématiques : géologie, mammifères, architecture, histoire ou milieux remarquables...

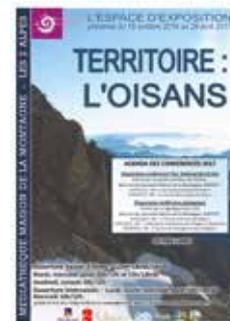
En partenariat avec le Parc National des Écrins, un garde-moniteur de l'Oisans intervient lors de diaporama-discussion pour partager son expérience du milieu sauvage. Conférence gratuite. Salle Maison de la Montagne.

- 16/02/2017, 18 h : "Les traces d'animaux en hiver"
- 23/02/2017, 18 h : "La survie des animaux en hiver"

En collaboration avec le Centre de Géologie de l'Oisans, l'espace d'exposition met en place tout au long de l'hiver des conférences géologiques pour mieux comprendre l'Oisans et les montagnes qui nous entourent. Des minéraux à la formation des Alpes, venez comprendre pourquoi trouve-t-on autant de fossiles marins à notre altitude aujourd'hui. Conférence gratuite. Salle polyvalente Maison de la Montagne

- 23/01/2017, 18 h : "L'Oisans, mémoire des Alpes"
- 13/02/2017, 18 h : "Géologie et architecture des villages en Dauphiné"
- 10/04/2017, 18 h : "Les lacs de montagne et leurs origines"

Maryvonne Dode



## Venosc

### Vernissage de l'exposition de Michel Serraz et projet été 2017

Le samedi 6 août 2016 à 17 h, le vernissage de l'exposition de sculptures et dessins de Michel Serraz a eu lieu en Mairie de Venosc en présence de l'artiste, de M. Gilles Strappazon, conseiller général, de Pierre Balme, maire de Venosc et de Stéphane Sauvebois, maire de Mont de Lans, des élus des deux communes et d'un grand nombre d'invités – habitants, famille et amis – venus partager ces moments de "parenthèse artistique", chaleureux et conviviaux.

Cette exposition de très grande qualité a reçu environ 1000 visiteurs du 15 juillet au 31 août 2016. Étant donné ce bilan positif pour cette première exposition temporaire mise en place en mairie, un nouveau projet est à la réflexion pour l'été 2017 : une exposition de photographies consacrée particulièrement aux "Gens d'ici, de Venosc et de son Alp' - d'hier et d'aujourd'hui". On pourrait y découvrir des photographies d'auteurs mais également des photographies de familles, portraits... provenant de collections privées.

Stéfani Debut



Si vous souhaitez participer, vous pouvez proposer vos photographies à la Mairie annexe de Venosc jusqu'à la mi-avril ; la commission Patrimoine se réunira pour choisir les clichés et définir la scénographie à mettre en œuvre.

### Commission patrimoine

Nous vous rappelons que la commission Patrimoine de la commune est ouverte à toutes et à tous ; elle se réunit en moyenne un lundi par mois. À partir de 2017, la rencontre a lieu au rez-de-chaussée de la salle polyvalente de Venosc village de 10 h 30 à 12 h et sera suivie d'une pause repas à partager ensemble. Pour être informé(e)s de ces rendez-vous mensuels, merci de vous adresser à la Mairie annexe de Venosc.

### Les soldats de Venosc décédés en 1916

L'année 1916 va être marquée par deux batailles terribles : Verdun et la Bataille de la Somme. La première est très connue ; c'est en effet la première offensive allemande qui sera repoussée par les Français et leurs alliés et qui se traduira par 750 000 morts ou disparus français et allemands. La bataille de la Somme est moins connue pour deux raisons : c'est une offensive des alliés dirigée par les Anglais ; elle sera un échec et les pertes humaines seront encore plus terribles : 1,2 millions de morts pour les alliés et les Allemands.

- **ROUARD Marius** : né en 1885 à Ballatin ; ses parents, Rouard Pierre et Chalmette Marie, sont cultivateurs. C'est le frère de Pierre Rouard : facteur qui a vécu à Bourg d'Arud. Il est incorporé au bataillon de chasseurs Alpins le 16 décembre 1914. Il disparaît le 8 janvier 1916 au sommet de Hirtzenstern (Alsace). Son décès sera reconnu officiellement par le tribunal administratif de Grenoble le 21 juin 1921.
- **GIRARD Germain** : né le 31 07 1894 à La Rivoire ; ses parents, Girard Pierre et Martin Émilie, sont cultivateurs. C'est le frère de Pierre Girard ; il décède le 26 février 1916 à l'âge de 21 ans à Lihons dans la Somme, plaine de Santerre.
- **ROUX Daniel** : né le 09 07 1888, il est Caporal. C'est le fils de Roux Pierre et de Bert Marie. Daniel dans ses activités réalise des installations électriques. Son frère, Pierre Jean Roux, sera Maréchal-ferrant à Ballatin. Daniel Roux décède le 23 juillet 1916 dans le secteur de Verdun au fort militaire de Tavannes.
- **CHALMETTE Étienne** : né le 23 10 1887 au Collet ; c'est le fils de Chalmette Étienne et de Ribot Marie. Incorporé au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, il décède à Barleux le 4 septembre 1916 dans la Somme. Il est étonnant d'apprendre qu'Étienne Chalmette et Germain Girard habitaient à 500 m l'un de l'autre et qu'ils seront tués à 14 km l'un de l'autre. Il est probable qu'ils aient appartenu au même régiment.

Michel Balme

# Neige de culture : augmentation du débit instantané

Les travaux pour l'augmentation du débit instantané de la production de neige de culture débuteront au printemps 2017 pour une durée estimée à 6 mois. L'objectif de ces travaux est d'atteindre un débit d'eau de 2000 m<sup>3</sup>xh, pour aujourd'hui à 700 m<sup>3</sup>xh. Cette augmentation du débit nous permettra d'optimiser la production de neige sur les périodes de froid de plus en plus courtes améliorant ainsi la prestation ski offerte à notre clientèle notamment en début de saison sur les pistes qui sont équipées d'enneigeurs. Pour atteindre cet objectif, une canalisation d'un diamètre de 500 mm sera mise en place entre le Grand Plan du Sautet et l'usine à neige située aux Crêtes soit environ 2000 mètres linéaires de canalisation à poser. Dans les mêmes temps, 3 pompes d'une puissance unitaire de 700 m<sup>3</sup>xh, remplaceront celles existantes.

Ces travaux représentent un investissement d'environ 1350 k€ttc mais c'est aussi la garantie d'assurer un enneigement de qualité et de pérenniser les futures saisons d'hiver.

La production de la neige de culture nécessite des conditions particulières, notamment une température de -4°C minimum et une vitesse de vent inférieur à 15kmsxh. L'enneigement de la station est réalisé en fonction des données météo, du vent, des températures ... L'ensemble de ces paramètres est relevé par différents équipements répartis sur le domaine skiable et ramené sur une console de supervision que des techniciens interprètent pour donner les priorités d'enneigement sur l'ensemble du domaine.

Cette neige de culture n'est pas seulement produite ; elle est aussi travaillée et



préservée par le travail quotidien des dameurs.

Toutes les stations de sports d'hiver du niveau des 2 Alpes sont équipées de telles installations de plus en plus performantes. C'est donc un investissement indispensable pour Les Deux Alpes afin d'assurer l'avenir de la station et de tous les acteurs économiques.



**Le déneigement :** Le déneigement est pris en charge par les agents des services techniques de la commune Les Deux Alpes et permet d'assurer une amplitude de travail du lundi au vendredi de 4h30 à 21h, Quant aux samedis et dimanches, les obligations légales de récupération hebdomadaire ne permettent de laisser qu'une équipe opérationnelle sur une amplitude de 12h maximum.

Il est demandé aux habitants et aux commerçants de bien vouloir déneiger leur partie privée tout en respectant le travail réalisé par les équipes des services techniques.

## Les travaux d'aménagement de la mairie Les Deux Alpes :

Une première tranche de travaux est engagée depuis le 6 décembre pour réorganiser l'ensemble des locaux existants permettant aux agents des deux communes historiques de travailler en commun.

Les principales modifications se situent au rez-de-chaussée, elles permettent un accueil commun du public pour tous les services de la commune Les Deux Alpes et la Communauté de communes de l'Oisans section 2 Alpes. Les services Urbanisme des communes déléguées de Mont de Lans et de Venosc sont regroupés et travailleront ensemble sur toute la commune nouvelle Les Deux Alpes. Enfin l'espace direction générale accueille désormais les bureaux des maires et de la directrice générale des services.

Dans les étages c'est le regroupement des personnels des 3 anciennes entités qui sont regroupés par pôles de compétences (finance, marchés publics...), qui nécessite une redistribution des locaux.

Ces travaux seront entièrement terminés fin février.

Une deuxième tranche de travaux débutera à la suite pour rendre accessible tous les espaces de la mairie aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur sera installé pour desservir tous les niveaux du bâtiment accessibles au public. C'est également la création d'un sanitaire adapté à tous les publics au rez-de-chaussée ainsi que la pose de mains courantes sur les escaliers intérieurs et extérieurs. Les travaux se



Accueil de la mairie après les premiers travaux

dérouleront d'avril à juin 2017.

Le coût global des deux tranches de travaux est de 315 k€ttc. Ces travaux sont une source d'économie et d'efficacité puisque les différents services des mairies, hier dans des lieux distincts, sont aujourd'hui réunis dans un seul. Ce qui permettra aussi prochainement la cession de l'ancienne mairie de Venosc sur la station.

# INTERCOMMUNALITÉ

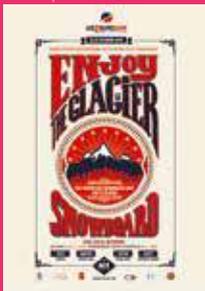
## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS section 2 ALPES

# Office de Tourisme

## Calendrier des évènements les 2 Alpes

### → HIVER 2016/2017

- Du 22 au 23 octobre 2016  
**Enjoy the glacier** - Tests de snowboard, contest sur le snowpark à 3400 m...



- 29 et 30 octobre 2016 : **High Test Decathlon** - Tests de ski sur le glacier.



- 3 au 10 décembre 2016 : **Powder Week** - Événement allemand, fête première neige
- 10 au 17 Décembre 2016 : **Rise Festival** - Festival anglais de musique



- 21 au 28 décembre 2016 : **La Féerie De Noël** - Spectacles, contes autour du feu, ateliers, descente aux flambeaux, feux d'artifice...



- 21 janvier 2017 : **Les 2 Alpes Night Snow Trail** - Trail nocturne



- 22 février 2017 : **Descente aux flambeaux** - Tentative de record du monde



- 4 au 11 mars 2017 : **SNOWZONE** - Événement allemand, un mix de glisse et de musique
- 11 au 18 mars 2017 : **UNICHAMP** - Événement allemand
- 18 mars 2017 : **DEFI VERTICAL** - Ski de randonnée
- 18 au 25 mars 2017 : **SNOWFEST** - Événement roumain
- 1<sup>er</sup> au 8 avril 2017 : **FAM JAM** - Semaine Belge pour les enfants
- 8 au 15 avril 2017 : **SNOW JAM** - Championnats Belge ski et snowboard freestyle.
- 14 au 17 avril 2017 : **BROX**

### FESTIVAL - 4 jours de ski en musique



- 17 au 21 avril 2017 : **JUNIOR FOLIZ** - Une semaine d'animations entièrement dédié aux enfants et à leurs parents. Des ateliers créatifs, des spectacles, initiation aux arts du cirque, lecture, contes...
- Avril 2017 : **MICRO KIDS** - Événement snowboard
- 23 avril 2017 : **BEEF ROAST RAIL JAM** - Événement sur le snowpark
- Avril 2017 : **FASTER THAN YOU** - Événement VTT

### → ÉTÉ 2017

- 24 et 25 juin 2017 : **OUTDOOR FESTIVAL** - Salon outdoor Le nouvel événement de l'été ! Un salon de découverte et d'initiation des principales disciplines outdoor que l'on peut pratiquer aux 2 Alpes : ski et snowboard sur le plus grand glacier skiable d'Europe, VTT de descente ou enduro, parapente, trail, randonnée, golf, fixie, ski sur roulettes... Des compétitions de ski, snowboard, VTT, golf et parapente, un record de distance de slackline, de nombreuses marques présentes, des guest-stars dans chaque discipline, des animations, des initiations, des tests, des concerts sans oublier une family zone (un espace dédié aux activités en famille : luge d'été, trampoline, karting, mini-golf...).
- 30 juin au 2 juillet 2017 : **MOUNTAIN OF HELL** - Course de descente de VTT enduro
- 8 et 9 juillet 2017 : **LES 2 ALPES VERTICAL TRAIL** - Trail
- 14 juillet 2017 : **FÊTE NATIONALE** - Bal et feux d'artifice au lac de la Buissonnière
- 15 et 16 juillet 2017 : **MUZELLE FESTIVAL** - Week-end joyeux et environnement
- 22 et 23 juillet 2017 : **LA COURSE DE OUF (sous réserve)** - Étape de la course d'obstacles en partenariat avec le Dauphiné Libéré
- 29 et 30 juillet 2017 : **WEEK-END 100% FILLE** - Week-end d'animations sportives réservée aux femmes
- 6 août 2017 : **FÊTE DES FOINS** - Fête traditionnelle
- 7 au 11 août 2017 : **1 2 3 TRIBU** - Relève le défi avec ta tribu ! Une semaine consacrée entièrement aux familles... Animations, ateliers et spectacles!
- 15 août 2017 : **FÊTE DE MONT DE LANS VILLAGE**
- 19 et 20 août 2017 : **GRANFONDO LES 2 ALPES** - Course cyclosportive sur les plus belles routes de l'Oisans et du Valbonnais...



- 30 juin au 2 juillet 2017 : **MOUNTAIN OF HELL** - Course de descente de VTT enduro



- 8 et 9 juillet 2017 : **LES 2 ALPES VERTICAL TRAIL** - Trail

## Programme du Palais des Sports - Amphibia le théâtre

→ HIVER 2016/2017

- Mercredi 21 décembre 2016 - 18h30 - **Comédie musicale "Noël en Fête"** - Comédie musicale, conte de Noël - Durée : 1h05 - Jeune public
- Mercredi 28 décembre 2016 - 18h30 - **Spectacle "La Reine des Neiges"** Spectacle musical Disney - Durée : 1h10 - Jeune public
- Mercredi 4 janvier 2017 - 20h30 - **Concert "Ananda Gospel"** - Concert de Gospel - Durée : 1h45 - Tout public
- Mercredi 11 janvier 2017 - 20h30 - **Diaporama "Les montagnes du Dauphiné"** - Diaporama de montagne et conférence - Durée : 1h + conférence - Public adulte
- Mercredi 18 janvier 2017 - 20h30 - **Film "Sur le fil des 3000 Ubayens"** - Film conférence de montagne - Durée : 41 min + conférence - Public adulte
- Mercredi 25 janvier 2017 - 20h30 - **Film "On va marcher sur l'Everest"** - Film conférence de montagne - Durée : 52 min + conférence - Public adulte
- Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017 - 20h30 - **Danse "Al Andalus Flamenco Nuevo"** - Spectacle de danse Flamenco - Durée : 1h30 - Tout public
- Mercredi 8 février 2017 - 18h30 - **Spectacle "Surprises magiques"** - Spectacle de magie - Durée : 1h15 - Jeune public
- Mercredi 15 février 2017 - 20h30 - **Olivier de Benoist** - One man show - Durée : 1h30 - À partir de 12 ans
- Jeudi 23 février 2017 - 20h30 - **Amelle Chahbi « Où est Chahbi ? »** - One woman show - Durée : 1h20 - À partir de 15 ans
- Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017 - 18h30 - **Spectacle "La petite fille aux ballons"** - Spectacle de cirque féérique et conte aérien - Durée : 50 min - Tout public
- Mercredi 8 mars 2017 - 20h30 - **Concert "Charlie and The Soap Opera"** - Concert Pop-Rock, Funk, Soul - Durée : 1h30 - Tout public
- Mercredi 15 mars 2017 - 20h30 - **Spectacle "Nid de frelons"** par Serge Papagalli - Spectacle d'humour / Comédie théâtrale - Durée : 1h35 - Public adulte
- Mercredi 22 mars 2017 - 20h30 - **Comédie « Sexe, Arnaque et Tartiflette"** - Spectacle d'humour / Comédie théâtrale - Durée : 1h30 - Public adulte
- Mercredi 29 mars 2017 - 19h - **Concert "Orchestre Symphonique de Lyon"** - Concert de musique classique - Durée : 1h30 - Tout public
- Mercredi 5 avril 2017 - 18h30 - **Spectacle "Minimum Circus"** - Spectacle de cirque - Durée : 1h - Jeune public
- Mercredi 12 avril 2017 - 18h30 - **Spectacle "Ti Bal Familial des Animal(s)"** - Spectacle musical - Durée : 1h - Jeune public
- Mercredi 19 avril 2017 - 18h30 - **Spectacle de la Junior Foliz**
- Mercredi 26 avril 2017 - 18h30 - **Spectacle "L'embuscade"** - Spectacle de chevalerie sans chevaux - Durée : 45 min - Tout public
- Tous les jeudis à partir du 26 janvier à 20h30 - **Troupe du plateau : "Crise de Mère"** - Durée : 1h30 - Recommandé aux enfants de plus de 6 ans. - Entrée libre

Programme d'animations et des événements de l'été des villages de Mont de Lans en cours de réalisation.  
Programme sous réserve de modification

## Un nouveau statut pour l'Office de Tourisme de Venosc

En cette année 2017, l'organisation touristique de la vallée du Vénéon connaît de grands changements.

Avec la loi NOTRe, Saint-Christophe en Oisans et Bourg d'Oisans ont transféré leurs compétences touristiques à la Communauté de communes de l'Oisans. Cette loi couplée à la création de la commune nouvelle nous oblige à revoir notre Office de Tourisme associatif de Venosc.

Les compétences seront désormais assurées par l'Office de Tourisme des 2 Alpes qui assurera les mêmes services que précédemment.

L'association Office de Tourisme de Venosc a été dissoute le 27 janvier 2016. Les actifs de l'association sont transmis à la nouvelle association qui vient de se créer : "La Liaison".

Elle permettra de coordonner les attentes de tous les acteurs du tourisme de Venosc, afin qu'elles soient bien prises en compte par l'Office de Tourisme des 2 Alpes. Une stratégie de communication et d'actions notamment événementielle sera mise en place tenant en

compte la spécificité de la vallée du Vénéon, afin de bien valoriser ses atouts.

La dynamique de cette stratégie sera élaborée en collaboration avec l'Office de Tourisme de l'Oisans (Saint-Christophe - Bourg d'Oisans)

La commune continuera à soutenir l'ensemble des actions qu'elles soient portées par l'Office de Tourisme ou par l'association "La Liaison".



## Calendrier des animations et événements Venosc

→ HIVER 2016/2017

- **Visites guidées** du lundi
- **Jeux de bois**
- **Jeu de piste dans le village...**

→ ÉTÉ 2017

- **Fête du bois** : 14 juillet 2017
- **Marché artisanal** : 27 juillet 2017
- **Marché des potiers** : 3 août 2017
- **Journée des arts forains** : 10 août 2017
- **Visite guidée** tous les lundis
- **Marché** tous les mardis

## École de musique des 2 alpes

**Repères :** Les cours de formation musicale (solfège) et instrumentale sont ouverts à tous les niveaux et à toutes les classes d'âge (enfants, collégiens, lycéens) et adultes. Les deux enseignants interviennent également en milieu scolaire (maternelles et primaires) pour un éveil musical et dans le cadre de projets d'établissements scolaires en lien avec le Club musical des Deux Alpes (190 scolaires concernés).

- 40 élèves inscrits
- Discipline : flûte traversière, flûte à bec, piano Auditions, concerts, spectacles Éveil et formation musicale
- Tarifs entre 75 et 240 €

## L'accueil saisonnier des 2 alpes

**Des rendez-vous à ne pas manquer !**

- **Le 15 Mars : deuxième journée dépistage anonyme et gratuit**, de 12 h à 19 h à la Maison de la Montagne
- **Le 16 Mars : le forum emploi /formation** à partir de 10 h à 17 h au Palais des Sports. Porte ouverte sur les emplois saisonniers d'été dans toute la France, des partenaires de la Formation à votre disposition, le point sur vos indemnités de fin de saison avec Pôle emploi, les offres d'emplois agricoles d'intersaison, l'actualité sur le travail saisonnier (loi El Khomri et loi Montagne) et toutes les réponses que vous vous posez sur votre avenir professionnel... Employeurs et saisonniers, on vous attend nombreux !
- **Le 20 Mars :** dernière permanence du **Centre de Planification** de 14 h à 16 h dans les locaux de la Médecine du travail, place de Venosc.
- **Le 20 Avril 2017 : le Job Dating du territoire**, à Bourg d'Oisans, au foyer municipal. Vous pourrez candidater et vous informer lors du Forum Emploi/Formation des Deux Alpes du 16 mars prochain. Bonne saison à tous.

INFOS +

Tél. : 04 76 79 08 65

## Médiathèque des 2 Alpes

Cette année, la médiathèque fête ses 30 ans. Pour cette occasion, nous organisons le mardi 21 février à 18 h 30 une soirée avec des diableries et facéties contées par un comédien, suivi d'un apéritif dînatoire. Venez nombreux fêter cet anniversaire !

## La crèche

Ouverte tous les jours en saison de 8h30 à 17h30 pour les vacanciers et de 8h à 19h pour les résidents. Fermeture le week-end en intersaison et les jours fériés. La crèche accueille vos enfants de 6 mois à 2 ans pour les vacanciers et de 3 mois à 2 ans pour les résidents, dans un cadre confortable et adapté. Pour le bien-être de vos enfants, deux demi-journées d'adaptation sont demandées pour les vacanciers et trois semaines pour les résidents afin d'évaluer si ce mode de garde est adapté.

DIRECTRICE

**Cathy JEANDON 21 rue des Sagnes Tél. : 04 76 79 02 62**  
**Réservation la veille pour le lendemain.**

## Garderie multi-accueil

Une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de la petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducateurs jeunes enfants, infirmière, cuisinières accueillent vos enfants toute l'année. Le multi-accueil est ouvert 7/7j de 7 h 45 à 19 h en période d'ouverture de station et 5/7j de 8 h à 18 h pendant les intersaisons de printemps et d'automne. Un accueil est assuré pour la prise en charge des enfants après l'école et en dehors du temps scolaire et possibilité les mercredis, samedis dimanches pendant la saison d'hiver. Les horaires d'accueil touristique sont limités : de 8 h 30 à 17 h 30.

La direction est assurée par la directrice (infirmière DE) et son adjointe (éducatrice spécialisée), l'une ou l'autre assure la continuité de direction tous les jours.

CONTACT

**Directrice Valérie MAES 21 rue des Sagnes Tél. : 04 76 79 06 77**

## Focus sur l'ALSH Les Deux Alpes

L'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) des 2 alpes a déménagé !

Depuis le 19 décembre 2016, l'accueil des enfants inscrits à l'ALSH se fait dans le bâtiment de l'école élémentaire des 2 Alpes.

À chacun sa salle !

L'ALSH occupe le bâtiment scolaire des 2 Alpes dans lequel il dispose de plusieurs salles pour l'accueil des enfants :

- Une salle destinée aux arts plastiques, une salle destinée à l'accueil des enfants et au "Jeu", une salle de motricité et une salle de repos. En fonction des moments de la journée, l'enfant peut accéder aux différentes salles afin de répondre à ses besoins et lui assurer un bien-être permanent lorsqu'il fréquente la structure.
- Une équipe "ALSH" qui est au service de l'enfant pour la mise en œuvre de projets d'animation tout au long de l'année. L'encadrement des Nouvelles Activités Périscolaires, animation en ALSH, animation des temps périscolaires, encadrement de la restauration scolaire font partie des missions quotidiennes de l'équipe.

COORDONNÉES DU BUREAU ADMINISTRATIF

**ALSH du Bonhomme de neige**  
**au 19 rue des Sagnes , 38860 Les 2 Alpes**



# Restauration scolaire Les 2 Alpes

## Le projet et son financement

Depuis deux ans, les communes de Mont de Lans et de Venosc ont décidé de mutualiser un certain nombre de services. Cette démarche s'inscrit tout à fait dans la création de la Commune des Deux Alpes.

### Deux objectifs sont visés :

- Une amélioration des services rendus à la population
- Une économie des frais de gestion

**Quelques exemples** : le transfert de la Bibliothèque à la Maison de la Montagne, le regroupement de tous les services administratifs et la police municipale dans un lieu unique "La Mairie des Deux Alpes".

### Dans le secteur scolaire, un projet pédagogique adapté à une seule Commune : Les Deux Alpes.

La création d'un groupe scolaire unique sur la station des 2 Alpes depuis la rentrée 2015-2016 s'est vue complétée par un lieu de restauration sur le même lieu depuis le mois de décembre 2016. Jusqu'à cette date, les enfants allaient déjeuner à la garderie "Le Bonhomme de neige". Le transport se faisait en bus vers 11h30 - 11h40 arrivée au restaurant vers 12h, retour vers 13h - 13h15. Aujourd'hui, les enfants déjeunent sur place, cela évite le transport (fatigue et coût).

### Sur le plan financier, des économies pour toutes les structures des 2 Alpes :

C'est la Communauté de communes de l'Oisans "section 2 Alpes" qui assure les compétences scolaires et petite enfance des 2 Alpes. Il n'en demeure pas moins que ce sont les contribuables des 2 Alpes qui financent entièrement ces services. Précisons que tous les habitants des Deux Alpes y contribuent.

### Plusieurs postes d'économies :

- Au niveau des transports en bus : **20 000€** annuels sont économisés. Si ce service a pu bénéficier de subventions du département, ce n'est plus le cas à partir de 2017. Ce sont 4 navettes par jour en moins.
- Le centre de loisirs devait faire l'objet d'une remise aux normes conséquente, à la fois pour l'accès des personnes à mobilité réduite et pour les surfaces disponibles pour les enfants. Le service "Jeunesse et sports" menaçait de ne plus accorder l'agrément (économie de l'ordre de 250 000 € du fait de l'absence de réalisation d'un nouveau bâtiment), d'où le déménagement du Centre de Loisirs dans le groupe scolaire (voir article page 30).

### Au niveau de l'école, le programme des travaux a été le suivant :

- la transformation de la salle de motricité en salle de restauration,
  - la réalisation d'une cuisine sur place,
  - un garage à vélos a également été réalisé,
  - l'étanchéité de la toiture a été complètement renouvelée,
  - le changement de la cuve à fuel a également été pris en compte.
- Le bilan définitif n'est pas arrêté, mais une première estimation peut être effectuée. C'est un programme qui s'élève à 396 200 € TTC.

Les postes rénovation de la toiture de l'école et le changement de la cuve représentent à eux seuls 90 000 € TTC

Plusieurs subventions ont été obtenues : ■ État : 55 000 € ■ Département : 53 000 € ■ Caisse d'Allocation Familiale : 126 000 € ■ FCTVA : 65 000 €

Une fois l'ensemble des subventions perçues, il restera à la charge de la Collectivité : 96 250 €

Par ailleurs, une aide au fonctionnement de la part de la CAF 5 000 € annuel, sera versée. Elle concerne les activités de la pause méridienne hors temps de repas.



## Le fonctionnement du service

C'est un service de la communauté de communes de l'Oisans "section 2 Alpes" qui prend en charge "pendant la période scolaire", le temps de pause méridienne des enfants scolarisés au sein de l'école des 2 Alpes. Ce service est sous la responsabilité de Mme Émilie Francois, directrice de l'Accueil de Loisirs du Bonhomme de Neige.

Les enfants sont accueillis tous les jours dans un nouveau restaurant scolaire où ils déjeunent en 2 services. En saison, de 70 à 90 enfants et en intersaison de 50 à 80 enfants déjeunent, soit environ 7530 repas produits pour l'année scolaire 2015-2016.

Ce service répond aux besoins de garde des familles pour le temps méridien. Il veille à offrir aux enfants accueillis des repas de qualité répondant à leurs besoins (nutritionnels, rythme biologique), dans le respect des normes d'hygiène. Qualité des repas, qualité de l'environnement, qualité de l'encadrement constituent le triptyque sur lequel repose la réussite des temps de restauration scolaire.

### Préparation des repas

Tous les jours, dans la cuisine centrale du multi-accueil du Bonhomme de Neige sous la responsabilité de Mme Maes Valerie, directrice du site, 4 agents de cuisine mettent les petits plats dans les grands pour confectionner les repas destinés à la restauration scolaire des 2 Alpes. Les repas sont ensuite acheminés en liaison "chaude" par la collectivité jusqu'au "Nouveau" restaurant scolaire se situant dans l'école des 2 Alpes.

Les enfants consomment des repas cuisinés sur place et servis chauds, par le personnel de cuisine.

### Les objectifs de la pause méridienne :

- **Objectifs nutritionnels : Une alimentation saine pour garantir croissance et santé**
  - Veiller à distribuer des repas répondant aux besoins de l'enfant
  - Associer l'enfant à cet équilibre alimentaire
  - Respecter les conditions d'hygiène et de sécurité
  - Évaluer la satisfaction des enfants et des familles
- **Gestion affective et physique**
  - Instaurer des repères rassurants/structurants pour l'enfant
  - Prise en compte du rythme de l'enfant et de ses envies
  - Instaurer une cohérence et un lien entre tous les acteurs éducatifs
- **Socialisation et vie collective**
  - Apprentissage des différentes valeurs de tolérance, solidarité, respect des autres et des règles.

### Qui encadre ?

Du personnel de l'école maternelle des 2 Alpes (ATSEM), des animateurs diplômés du multi-accueil de l'ALSH du Bonhomme de neige. Leur mission est d'encadrer les enfants durant le temps de pause méridienne de 11h30 à 13h30.

Leur rôle est essentiel : ils doivent tout à la fois inciter les enfants à manger, à goûter à tout et favoriser un temps de repas convivial tout en faisant respecter les règles de vie de ce temps.

### Que font les enfants avant ou après le temps de repas ?

Le temps de pause méridienne est un temps pour se restaurer, mais aussi pour que l'enfant puisse se détendre. Ainsi, il est proposé aux enfants avant ou après le temps de repas de pouvoir accéder à des activités ludiques répondant à leurs besoins (jeux, cour de récréation de l'école, salle de repos, activités libres ou accompagnées par les équipes d'encadrement).

## ÉTAT CIVIL du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 2016

### MONT DE LANS

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages. Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

#### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **Maël BEVERAGGI**, né le 2 juillet à Grenoble

- **Élise DRUMAIN**, née le 12 juillet à Saint-Martin-d'Hères
- **Raphaël GUION**, né le 15 août à Saint-Martin-d'Hères
- **Louise BARTHELEMI**, née le 23 août à Échirolles
- **Nikita TELETCHKAN**, née le 15 septembre à la Tronche

#### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **Thibaut RUFFIE-REGOUGNET et Maura INDRARASA**, mariés le 13 août

#### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **Philippe GOUDARD**, décédé le 2 novembre

### VENOSC

#### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **Laura PELLEGRINELLI**, née le 28 février 2016 à Échirolles (38), (Avis reçu en Mairie le 8 août 2016)
- **Jonas GERRA**, né le 14 juillet 2016 à Saint-Martin-d'Hères (38)
- **Apoline SAVIOUX**, née le 8 août 2016 à Grenoble (38)
- **Charline CHOLET**, née le 17 août 2016 à Échirolles (38)

#### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **DURDAN Emmanuel, Benoît, Jean et POUDRET Léa** le 27 août 2016 à Venosc (38)
- **LESCURE Hervé et PEYROTTE Hélène**, le 27 août 2017 à Venosc (38)
- **NORROIS Fabrice et ADJEROUDI Sylvie** le 24 septembre 2016 à Venosc (38)

#### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **LAVOYE Hugues**, décédé le 31 août 2016 à La Mure (38)
- **BALME Marie-Jeanne née BALAYN**, décédée le 20 septembre 2016 à Guilhaud-Granges (07)
- **JOLY Jean-Marc**, décédé le 21 octobre 2016 à Saint-Martin d'Hères (38)
- **RAMEL Jean**, décédé le 5 décembre 2016 à La Tronche (38)
- **TURC Marcel**, décédé le 10 décembre 2016 à Le Bourg d'Oisans (38)

## INFOS PRATIQUES



#### MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS

Le Village - 38860 Mont-de-Lans  
Tél. : 04 76 80 04 24

[www.mairiedemontdelansles2alpes.fr](http://www.mairiedemontdelansles2alpes.fr)

#### MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 24 24

#### MAIRIE ANNEXE DE VENOSC

5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc  
Tél. : 04 76 80 06 75

[www.mairie-venosc.fr](http://www.mairie-venosc.fr)

CCO  
2 ALPES

CCO 2 ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes  
Tél. : 04 76 79 24 24



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09

[www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)



SAGO

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans  
Tél. : 04 76 11 01 09

[www.sago-assainissement.fr](http://www.sago-assainissement.fr)

Plus d'infos et d'actualités régulières sur les sites internet des 2 communes !